

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - JUIN 2018

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ La recherche d'une issue à la crise politique.....	1
▶ La désignation d'un « premier ministre de consensus »	3
▶ Formation du nouveau gouvernement – fixation du calendrier de la présidentielle	7
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	14
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	15
▶ Justice, gouvernance.....	17
▶ Santé.....	19
▶ Droit du travail.....	20
▶ Droits des enfants, droits des femmes	20
▶ Médias	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	22
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières	22
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	23
▶ Economie.....	24
▶ Social, divers	25

POLITIQUE

▶ La recherche d'une issue à la crise politique

01/06 - Les forces armées se posent en dernier recours¹. Suite à la décision de la HCC relative à la requête en déchéance du président de la République, **les forces armées encouragent les protagonistes à avancer vers l'instauration d'un accord politique, conformément aux décisions de la Cour.** Dans le cas où elles ne parviendraient pas à trouver un consensus, les forces armées prendraient leurs responsabilités et se positionneraient en tant que dernier rempart, avec possibilité pour le chef de l'Etat d'instaurer la « *situation de nécessité* ». Le ministre de la défense souligne que les tergiversations dans l'exécution de la décision de la HCC représentent un danger imminent pour le pays. « *Si la lecture et l'interprétation de la décision de la HCC posent problème et sont utilisés par les politiciens comme une autre raison de ne pas avancer dans la résolution de la situation actuelle, le pays tomberait dans l'impasse sans que personne ne puisse en tirer réellement bénéfice ; la recherche de solution devrait être la priorité des priorités pour les protagonistes* », poursuit le général Béni Xavier Rasolofonirina. Aux termes d'une loi de 1991, « *l'état de nécessité nationale peut être proclamé en cas de crise politique, économique ou sociale qui, par son ampleur et sa gravité, constitue une menace pour l'avenir de la nation ou est susceptible d'entraver ou d'empêcher le fonctionnement normal des institutions républicaines* ». Sa durée est de trois mois, renouvelable.

Pour Tinoka Roberto, représentant du Mapar, le ministre de la défense devrait démissionner car sa déclaration n'a pas de légitimité. Les 73 « *députés pour le changement* » dénoncent la perspective de déclaration de « *l'état de nécessité* ». Le député TIM Guy Rivo Randrianarisoa met en garde : « *il n'y aura pas d'état d'urgence ni de premier ministre de consensus sans les 73 députés* ».

Tribune précise que la proclamation de l'état de nécessité est décidée en conseil des ministres, après consultation des présidents des Chambres. Si Hery Rajaonarimampianina pense recourir à cette alternative, il devra le faire tant que le gouvernement actuel est encore en place. Ce qui lui laisse très peu de temps, la nomination du premier ministre de consensus devant intervenir dans les plus brefs délais. *L'Express* note qu'il s'agit de la troisième déclaration publique de l'armée intimant l'ordre aux protagonistes de trouver une issue depuis le début des événements. Pour *Les Nouvelles*, « *loin d'apaiser le débat, les forces de l'ordre enveniment encore*

¹ <https://www.facebook.com/LesDecrypteurs/videos/2035183980142295/>

plus la situation ». Pour RFI, « l'armée sort de sa réserve et il s'agit peut-être d'un tournant » lourd de menaces pour le pays.

Echec de la première journée de rencontre au CCI d'Ivato sous l'égide du CFM. Les trois anciens présidents et le chef de l'Etat en fonction étaient invités pour tenter de répondre dans les délais impartis à l'ultimatum posé par la HCC. Didier Ratsiraka a été le seul à répondre présent, ainsi que les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, quelques parlementaires et des membres du corps diplomatiques. Les trois anciens présidents se sont contentés de se faire représenter et les délégués du Mapar ont claqué la porte après la séance d'ouverture. Le parti soupçonne le CFM de vouloir éviter l'application de la décision de la HCC qui devrait, selon lui, attribuer le poste de premier ministre à une personnalité pro-Rajoelina. Reproche a été fait aux organisateurs d'avoir invité nombre de petites formations qui ont disparu de l'échiquier politique depuis l'avènement de la IV^e République et qui ont tenté de profiter de l'occasion pour réclamer des sièges dans le futur gouvernement. *Midi* suspecte le président du CFM, Alphonse Maka, de vouloir instaurer une nouvelle Transition, en passant outre aux décisions de la HCC. Des observateurs estiment que le CFM, en charge de la réconciliation nationale, n'a pas pour mission de rechercher un accord politique. Ils notent d'ailleurs que les 73 « députés pour le changement », qui continuent de mobiliser sur la place du 13-Mai, ne sont pas représentés et continuent de rejeter tout accord avec le pouvoir en place.

La perturbation des cours depuis un mois dans certains établissements scolaires publics de la capitale et de grandes villes provoque la protestation des parents d'élèves. Une manifestation a été organisée devant le ministère de l'éducation. Les parents accusent les politiques de prendre leurs enfants en otage à l'approche de la période d'examen. Le mouvement de grève déclenché par les enseignants qui ont rejoint le mouvement de la place du 13-Mai a trouvé un second souffle dans la mise en avant de revendications catégorielles. Principale revendication : obtenir une indemnité spéciale de 100 000 Ar pour prendre en charge notamment leurs frais de logement ou de déplacement. Une indemnité qui serait un complément de leurs faibles salaires, expliquent-ils : environ 260 euros pour un professeur d'école primaire. Les grévistes ont exercé des pressions sur leurs collègues d'autres établissements pour qu'ils rejoignent le mouvement. Des engagements de reprise de travail n'ont pas été honorés. Paul Rabary, ministre de l'éducation, fait appel à la conscience professionnelle des enseignants pour que les élèves ne subissent pas les conséquences de ce mouvement qui affecte nombre d'établissements depuis un mois, alors que le bon déroulement de l'année scolaire a déjà été mis à mal par l'épidémie de peste et la période cyclonique. Il assure que le report des examens n'est pas envisagé pour le moment. Le ministre admet que certaines revendications des personnels sont fondées mais il condamne le rapprochement opéré par les syndicats avec le mouvement de la place du 13-Mai. « Pour la continuité des activités pédagogiques, les enseignants grévistes seront remplacés », prévient-il. Les grévistes ont lancé un mot d'ordre de grève générale.

01/06 - La HCC donne aux acteurs politiques jusqu'au 5 juin pour trouver un accord politique. A défaut, sa décision du 25 mai devrait s'appliquer dans son intégralité, menace-t-elle. Dans un avis publié ce 1^{er} juin, la Cour précise que la cessation de fonction du premier ministre et de son gouvernement devrait résulter soit d'un accord politique, soit de l'application de la décision du 25 mai qui prévoit que le premier ministre de consensus est nommé par le parti ou le groupe de partis majoritaire à l'Assemblée nationale. Dans son nouvel avis la HCC indique clairement que sa décision du 25 mai est une « sentence », et que ses directives s'imposent au président de la République, « en vertu de ses fonctions régulatrices des pouvoirs et des institutions ».

La réunion de sortie de crise organisée par le CRM au CCI d'Ivato s'est achevée sur un constat d'échec après deux jours de débats houleux et confus. Pas de décision prise, ni d'accord politique, encore moins de réconciliation. La réunion s'est terminée en pugilat. Quelques heures après la fin des travaux des deux commissions chargées de trouver une issue à la crise, le « résumé en six points » qui a été présenté a soulevé les vives protestations de la majorité des participants. Accusés de manipulation, les membres du CFM ont quitté la salle. Ceux des participants qui sont restés dans la salle ont alors procédé à la lecture d'une autre résolution, qualifiée par eux « d'authentique ». Une copie devait être déposée à la HCC. Gérard Ramamimanjona, vice-président du CFM, a annoncé par la suite que dans un souci d'impartialité le Conseil procéderait à « l'assemblage des deux résolutions ».

Face à l'échec de toutes les médiations, le président du parti ADN, Edgar Razafindravahy, ancien PDS de la capitale, a supplié les trois principaux protagonistes de trouver un terrain d'entente. « Que votre différend n'envoie pas Madagascar dans un précipice », leur a-t-il lancé. Pour les pro-Rajoelina, « l'objectif du régime est clair : éviter la nomination d'un premier ministre issu du Mapar, en contradiction avec la décision de la HCC, et garder la mainmise sur les postes-clés du gouvernement pour sécuriser en sa faveur les prochains scrutins ». Le Mapar, qui a déjà remis sa liste de premiers ministrables, attend du pouvoir que lui soit confiée la formation du nouveau gouvernement.

Le Club développement et éthique (CDE) a lancé un appel au FFKM. Il lui est demandé « *de consolider les acquis de ces dernières années en matière de réconciliation nationale et de refondation de la nation et de la République* ». Son président, Albain Rabemananjara, plaide pour l'instauration d'une véritable réconciliation nationale qui doit, selon lui, être dirigée par les Eglises, la crédibilité et la neutralité du CFM étant sujette à caution.

Les 73 « députés pour le changement » annoncent qu'ils vont désigner eux-mêmes le premier ministre.

Selon *Midi*, consigne a été donnée aux manifestants de la Place du 13-Mai d'ériger des barrages et d'instaurer une vigilance citoyenne dans tous les quartiers de la capitale et dans les régions. Considérant que le délai fixé pour la démission du premier ministre a expiré, les élus d'opposition annoncent que toutes les décisions prises par les ministres en fonction seront désormais considérées comme illégales.

Midi annonce que la commune d'Antananarivo a fait démonter les installations du mouvement « Fanoro : Tamabazotran'ny tsara », placé devant le portail du jardin d'Ambohijatovo, faute d'autorisation. Ce mouvement - conduit par la présidente du SMM, Fanirisoa Ernaivo, le défenseur de l'environnement Ndranto Razakamanarina, le pilote Rado Rabarilala, l'humoriste Francis Turbo et le DG de « *Scoop Digital* » Mamitiana Razafimandimby - avait prévu de proposer au public la signature d'une pétition exigeant des politiques qu'ils s'engagent à rechercher une solution pérenne aux maux dont souffre le pays. Selon les organisateurs, une demande d'autorisation avait été déposée mais elle n'a pas pu être examinée par les services municipaux en raison d'un mouvement de grève des personnels. La préfecture de police, quant à elle, aurait donné son accord. L'opération a été reportée. Francis Turbo a souligné que l'initiative n'avait pas pour but d'obtenir le départ du chef de l'Etat. « *Nous avons créé cette initiative pour que les citoyens (...) qui veulent changer les choses se manifestent et prennent les choses en main* », s'est-il défendu.

Les 11 membres de la Haute cour de justice (HCJ) et leurs suppléants ont prêté serment. La cérémonie s'est déroulée en l'absence de Hery Rajaonarimampianina mais en présence du premier ministre Olivier Mahafaly et de la ministre de la justice Elise Alexandrine Rasolo. Selon la Constitution, la HCJ est la juridiction spéciale habilitée à juger les dignitaires du pays - président de la République, présidents des Chambres parlementaires, premier ministre, membres du gouvernement et président de la HCC - qui seraient poursuivis pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions. La HCJ n'a jamais été mise en place par les différents régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance. Les rédacteurs de la Constitution de la IV^e République avaient fixé un délai de 12 mois à compter de l'investiture du président de la République pour sa mise sur pied. C'est à travers cette disposition, non respectée, que l'opposition avait lancé, sans succès, une attaque contre Hery Rajaonarimampianina en 2015. La requête aux fins de déchéance de 2018 a en revanche été entendue par la HCC, qui a constaté la responsabilité du chef de l'Etat dans la non mise en place de la juridiction. Dans sa décision, la Cour avait donné cinq jours au chef de l'Etat pour y procéder. Les médias saluent une avancée dans l'instauration de l'Etat de droit et la lutte contre l'impunité des hauts responsables. Une avancée exigée depuis plusieurs années par les partenaires internationaux, notamment le FMI. *L'Express* note cependant que la procédure de saisine de la HCJ est complexe et pourrait constituer un frein à son opérationnalité.

► La désignation d'un « premier ministre de consensus »

04/06 - Le Mapar et le TIM ont accordé leurs violons mais l'incertitude demeure quant au choix que fera le chef de l'Etat. La députée Hanitra Razafimanantsoa a démenti les rumeurs concernant une rupture entre les deux formations qui ont scellé une alliance que beaucoup jugent contre nature. Constituant la majorité du collectif des 73 « députés pour le changement », elles se seraient mises d'accord pour mettre en place un gouvernement de consensus. Me Hanitra Razafimanantsoa a précisé qu'il s'agit « *d'un mouvement de solidarité* » ayant pour objectif de faire chuter le régime Rajaonarimampianina, suspecté de vouloir exclure Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana de la présidentielle en faisant adopter ses lois électorales controversées. « *Nous avançons ensemble pour mettre en place le gouvernement* », a martelé l'élue TIM. « *Des noms ont déjà été présentés [à la présidence]* », affirme-t-elle. Dans cette liste de trois noms de premiers ministrables figureraient ceux des deux leaders du mouvement de contestation, la députée Mapar Christine Razanamahasoa et la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa. Le TIM de Marc Ravalomanana a reconnu que les élus Mapar, avec 49 députés et en dépit des défections de certains d'entre eux, sont majoritaires à l'Assemblée. Tenant compte des dispositions de l'article 54 de la Constitution et de l'avis émis par la HCC en février 2014, ce serait donc à la formation d'Andry Rajoelina que reviendrait le poste de premier ministre. Ecarté par l'arrêt de la HCC, le HVM n'a pas pu proposer de candidat.

L'Express rapporte que le chef de l'Etat aurait refusé de nommer Christine Razanamahasoa, l'un des trois noms proposés par la coalition Mapar-TIM. Un refus que le quotidien juge compréhensible du fait de l'attitude que celle-ci et sa collègue du TIM ont eu à son égard. Le premier ministre devant remettre sa démission et celle de son gouvernement dans les plus brefs délais, s'ouvrirait pour le pays une période de grande

incertitude si aucun consensus ne pouvait être trouvé. L'établissement de l'état d'exception pourrait alors s'imposer, permettant au président de surseoir à la décision de la HCC, de ne pas nommer un premier ministre issu de l'opposition et de légiférer par voie d'ordonnance. L'intransigeance des « députés pour le changement », qui exigent la nomination d'une personnalité ayant participé activement à leur combat, pourrait acculer le pouvoir à décréter l'état d'exception, font valoir les observateurs.

Monja Roindefo, ancien premier ministre de la Transition, trouve « normal que l'armée, qui est le dernier rempart de la nation, déclare vouloir prendre ses responsabilités pour préserver la paix sociale et le vivre ensemble ». Il attire toutefois l'attention sur le fait que cette prise de responsabilité serait « ultrasensible » pour la paix civile. L'ancien premier ministre, très impliqué dans la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina en 2009, se déclare disposé à « mettre ses conseils au service de la nation ».

La Gazette en faveur d'une candidature du chanteur Dama Mahaleo à la présidentielle. Pour le quotidien, nombreux sont les électeurs qui veulent que Hery Rajaonarimampianina, Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana puissent se présenter à la présidentielle mais nombreux sont aussi ceux qui les rendent responsables des maux qui ruinent le pays. Un quatrième candidat devrait pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives : le nom du chanteur et sociologue Dama Mahaleo (de son vrai nom Zafimahaleo Rasolofondraololo) revient souvent. Une pétition a été mis en ligne pour réclamer le dépôt de sa candidature. « Ce chanteur possède de nombreuses qualités. Il est ouvert, patriote et cultivé. Simple, il sait parler à toutes les couches de la population. Son goût pour la culture dépasse le cadre de la musique. Sa parfaite connaissance du monde rural le rend humble et accessible. Il ne traîne pas de casserole. Conteur hors-pair, il aime transmettre les valeurs ancestrales, tout en restant résolument moderne », écrit le quotidien.

05/06 - Christian Ntsay nommé premier ministre de consensus. « Un homme expérimenté et ayant les compétences pour l'apaisement », a affirmé le chef de l'Etat. Haut fonctionnaire international, Christian Ntsay n'est pas totalement un inconnu dans la haute fonction publique malgache. Né en 1961 à Antsiranana, il a occupé des postes de direction dans des sociétés d'Etat, dont la Secren et la Solima. De 2002 à 2003 il a été ministre du tourisme sous la présidence Ravalomanana. Le nouveau PM s'est également distingué sur la scène internationale, ayant officié pour de nombreuses branches des Nations unies avant sa nomination en tant que représentant du BIT pour Madagascar, Maurice, les Comores et les Seychelles. Ntsay Christian est diplômé du Centre d'études financières, économiques et bancaires de Paris. Il a obtenu une licence en sciences économiques à l'université d'Antananarivo². Bien que présenté par le Mapar, il serait sans réelle attache politique. L'équilibre régional semble encore avoir été pris en compte dans cette nomination. « Le choix d'une personnalité dont la famille est bien connue dans le Nord du pays est forcément entré en ligne de compte pour remplacer Olivier Mahafaly, un natif de la région de Sofia », estime le site *Les décrypteurs*. D'après *Midi*, sa nomination aurait bénéficié du soutien des partenaires techniques et financiers.

Selon les informations émanant de la présidence de la République, sa mission est « de mettre en place un gouvernement ouvert aux autres forces politiques, lequel aura la responsabilité commune de garantir clairement le processus électoral ». Il aura notamment la charge de préparer et de garantir la crédibilité des élections présidentielles que la HCC souhaiterait voir organisées avant la saison des pluies.

Les « députés pour le changement » ont contesté cette désignation qui ne découlerait pas de la liste qu'ils avaient soumise, exigeant que le poste soit attribué à l'un des leurs. Le député Mapar Brunel Razafintandraofa révèle que seuls son nom, celui de Christine Razanamahaso et celui de Tinoka Roberto avaient été présentés au chef de l'Etat. La présidence de la République, en revanche, a affirmé que cette nomination avait pu se faire grâce à un accord politique entre les protagonistes. **Au final, le nom de Christian Ntsay a bel et bien été proposé par le Mapar.** Hery Rajaonarimampianina aurait refusé la première liste qui lui avait été soumise. Une deuxième liste aurait alors été envoyée, sur laquelle figurait Christian Ntsay. *Tribune* s'interroge sur le double langage tenu par les représentants du Mapar, qui se montrent réticents à admettre que le parti a conclu un accord en bonne et due forme avec le pouvoir, à l'insu des « députés pour le changement », particulièrement ceux du TIM, qui doivent maintenant s'y soumettre bon gré mal gré. Au micro de *RFI* le chargé de communication du Mapar, Augustin Andriamananoro, a exprimé sa satisfaction quant à la nomination de Christian Ntsay. A en croire le député Mapar Brunel Razafitsiandraofa, « viendra le temps d'annoncer la fin des manifestations sur la place du 13-Mai. La lutte continuera mais ne se fera plus sur la place publique ». Le TIM de Marc Ravalomanana n'a pas confirmé sa participation à l'accord politique qui aurait été conclu.

Nommé le 15 avril 2016, Olivier Mahafaly a battu un record de longévité à la tête d'un gouvernement sous la IVe République, malgré les menaces de motion de censure qui ont pesé sur lui. Les propos qu'il a tenus lors de l'annonce de sa démission laissent penser à certains qu'il pourrait se porter candidat à la présidence de la République.

En application de la décision de la HCC du 25 mai, Christian Ntsay dispose de 7 jours pour former son gouvernement.

² Cf le CV du nouveau premier ministre : https://www.madagascar-tribune.com/IMG/pdf/curriculum_vitae_pm.pdf

06/06 - Face aux manifestants de la place du 13-Mai, les « députés pour le changement », divisés, ont tenté de jouer la carte de l'apaisement en affirmant accepter la nomination du nouveau premier ministre issu d'aucune de leurs deux mouvances. Les élus pro-Ravalomanana, dépités, n'ont pas hésité toutefois à affirmer qu'Andry Rajoelina n'avait pas consulté leur chef de file pour négocier le nom du chef de gouvernement. Ce qu'a confirmé Marc Ravalomanana. Interrogé par la presse, il a feint de tout ignorer du processus de désignation : « *Quelle réunion ? Quel accord ? J'ai appris comme tout le monde le nom du premier ministre le jour de sa nomination* ». « *Beaucoup d'entre nous ont pris cette nomination comme une trahison* », a renchéri Hanitra Razafimanantsoa, députée TIM. Une trahison aussi envers les manifestants de la place du 13-Mai. « *Il y a eu quelque part une volonté de tromper le TIM qui pourtant était un allié dans la lutte pour le changement. (...) Nous ne nous sommes pas accordés avec le Mapar sur cette personne. On se demande d'où vient cette proposition* », a ajouté Naika Eliane, vice-présidente du TIM, ancienne sénatrice. Le député Roberto Tinoka du Mapar, quant à lui, a soutenu que le choix avait été effectué lors d'une entrevue entre Marc Ravalomanana, Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina, à l'initiative de la communauté internationale. « *Au sein du Mapar, on assume ce choix car l'objectif est de préparer les élections au plus vite* », affirme-t-il affirmé. La communauté internationale a fait part de sa satisfaction.

Prochaine étape décisive : la composition d'un nouveau gouvernement d'union nationale. Cette fois, les députés de l'opposition comptent bien être associés aux négociations, même si une clé de répartition des portefeuilles semble avoir été déterminée dans le cadre de l'accord politique conclus. Elle reposerait sur l'état des forces en présence à l'Assemblée nationale, révèle le président du Sénat et chef de file du HVM. La société civile militerait en revanche en faveur d'un gouvernement de technocrates. Les élus d'opposition ont appelé le nouveau premier ministre à venir les rencontrer au plus vite place du 13-Mai où les rassemblements se poursuivent. Il lui serait demandé de s'engager à appliquer les desiderata formulés par les manifestants. La pression continue donc de s'exercer sur Hery Rajaonarimampianina mais la revendication de démission du président de la République ne semble plus faire l'unanimité parmi les « députés pour le changement ».

Pour le juriste Imbiky Herilala, la nomination du nouveau premier ministre ne résout en rien la question des dérives de gouvernance, ni la question de l'impunité des politiciens lorsqu'ils sont placés à la tête du pays. Cette nomination confirme également selon lui que la Constitution de la IV^e République n'a pas joué son rôle de garde-fou. **Selon Fanahimanana Tiaray, juriste, les pouvoirs du président de la République ont été remis en cause par une juridiction, la HCC**, dont la mission n'est pas de faire et de défaire les gouvernements. Le nouveau gouvernement ne pourra pas être dissout par le chef de l'Etat, alors qu'il s'agit de l'une de ses prérogatives. Et de conclure : « *Ainsi, après la nomination de ce nouveau premier ministre et la formation du gouvernement de consensus, l'institution du président de la République ne semble plus disposer d'aucun pouvoir constitutionnel, à part la signature de décret et la promulgation des lois. La nomination du premier ministre a tout simplement réduit l'institution du président de la République à un rôle figuratif en passant outre la Constitution* ». Pour Jeune Afrique, « *un parfum de fin de règne flotte sur Antananarivo³. Hery Rajaonarimampianina est bien victime d'un 'coup d'Etat'. Pas militaire, comme le furent certains de ses prédécesseurs, et encore moins populaire, contrairement à ce que le président malgache avait un peu vite affirmé, (...) mais bien constitutionnel* »

Midi redoute que l'organisation de l'élection présidentielle, tâche prioritaire du nouveau gouvernement, se fasse sur la base des lois électorales qui ont été promulguées et qui sont très largement contestées. Leur révision exigerait qu'elles fassent l'objet d'un nouvel examen par le Parlement mais pour l'heure, rappelle-t-on, les députés d'opposition maintiennent leur refus de siéger en présence de leurs collègues du HVM. Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, et le mouvement Rohy réclament un **réexamen urgent des lois électorales par le Parlement** dont la session ordinaire se poursuit.

Selon La Gazette, la désignation de Christian Ntsay s'est jouée en haut lieu, entre la France, Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina. A l'approche de la date-butoir de la HCC, la France serait intervenue et aurait mis en œuvre son scénario de sortie de crise. La proposition de premiers ministrables du Mapar aurait été écartée et Andry Rajoelina aurait été approché en sa qualité de chef historique du parti, avec l'aval, voire la demande, de Hery Rajaonarimampianina, aux abois. Le choix se serait ainsi finalement porté sur le technocrate Christian Ntsay. L'intervention de la France aurait permis d'éviter que le poste de premier ministre revienne aux « extrémistes » de la place du 13-Mai et aurait mis un frein aux prétentions de la mouvance Ravalomanana dont le chef de file n'est guère apprécié par Paris. Le sauvetage de Hery Rajaonarimampianina lui permettrait ainsi de conserver quelques chances d'être réélu. Et de conclure : « *En agissant directement sur Andry Rajoelina, la France limite les risques à l'élection présidentielle de 2018 : le francophobe Marc*

³ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/54/26/448497/120349202.pdf>

Ravalomanana est écarté de la compétition et l'arène est laissée aux deux francophiles reconnus comme tels : Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina ».

07/06 - Le nouveau premier ministre a reçu à huis clos les 73 députés de l'opposition. Objet des discussions : la répartition des ministères entre les différentes factions politiques. « *On veut que la distribution se fasse proportionnellement au résultat de l'élection législative de 2013* », explique un député Mapar. « *Il a été diplomate, poursuit le parlementaire. Il nous a dit qu'il allait négocier en notre faveur auprès du président de la République.* » Les élus ont rappelé que si l'on s'en tient à la décision de la HCC, le HVM ne devrait bénéficier d'aucun ministère. Pour *Midi*, le consensus pour la formation du gouvernement semble être difficile à trouver car le chef de l'Etat exigerait que les ministères de la santé publique et de l'éducation nationale soient attribués à des représentants du HVM, qui n'ont aucun élu à l'Assemblée. Ces deux ministères ont toujours joué un rôle important dans la campagne électorale du pouvoir. Un accord aurait été trouvé en revanche pour attribuer les ministères régaliens à des personnalités neutres. Des universitaires de renom ont fait savoir qu'ils sont prêts à prendre leurs responsabilités. « *Le pouvoir intellectuel est un pouvoir politique* », ont-ils affirmé devant la presse. La passation de service entre Mahafaly Olivier Solonandrasana et son successeur s'est déroulée en présence de deux personnalités : Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller influant de la présidence et de l'universitaire Raymond Ranjeva, président de l'Académie malgache. Les députés du TIM n'ont pas répondu à l'invitation, de même que les leaders du Mapar qui figuraient sur la liste des premiers ministrables transmise au chef de l'Etat.

Pour le mouvement de la société civile Rohy⁴, « *l'instauration d'un gouvernement de salut public, composé de techniciens apolitiques et non partisans, en charge des élections de manière impartiale et acceptée de tous, et de la marche des affaires nationales selon une période déterminée, demeure la solution pour sortir de la crise et du désordre actuels.* »

Dans les priorités du nouveau gouvernement, la fixation de la date de la présidentielle en accord avec la CENI, comme le stipule la décision de la HCC. Celle-ci devrait se tenir, précise-t-elle, « *durant la saison sèche (...), sous réserve des possibilités techniques, matérielles et financières réelles assurant des élections libres, honnêtes et transparentes* ». La date du 29 août avait été avancée pour le 1^{er} tour mais cette hypothèse ne semble plus techniquement réaliste.

08/06 - Rudes marchandages pour la formation du nouveau gouvernement. La clé de répartition des portefeuilles ministériels est contestée. Selon la décision de la HCC, les ministères régaliens devraient être répartis « *entre le chef de l'Etat et le camp de ses deux prédécesseurs* ». Pour les autres portefeuilles, la Cour dispose qu'il convient de se référer au résultat des législatives de 2014. Une clé de répartition qui exclurait le parti présidentiel HVM qui n'avait aucun élu. Les pro-pouvoir estiment en revanche qu'il est inconcevable de former un gouvernement d'union sans avoir de ministres HVM, bien que la décision de la HCC n'exige qu'un « *premier ministre de consensus* » et non un « *gouvernement de consensus* ». Les partisans du chef de l'Etat font valoir qu'ils disposent actuellement à l'Assemblée d'un groupe majoritaire de 79 députés issus de différentes formations politiques (contre 73 « *députés pour le changement* » relevant de mouvances autrefois rivales), ce qui leur donnerait droit à 8 ou 10 portefeuilles. Les rivalités se font jour également au sein des députés d'opposition. Les partisans d'Andry Rajoelina escomptent obtenir une dizaine de départements ministériels, en plus de la Primature qui leur est déjà acquise. Le TIM serait le grand perdant de cette répartition interne à l'opposition, avec trois postes. Un quota qui pourrait conduire les pro-Ravalomanana à ne pas proposer de nom. Selon certaines sources, le TIM convoiterait tout particulièrement les ministères du commerce, de la justice et de la communication. Des ministères clés pour régler les soucis de Marc Ravalomanana et de ses entreprises avec l'Etat.

Les « députés pour le changement » et les manifestants de la place du 13-Mai ne désarment pas : ils exigent que la décision de la HCC soit appliquée à la lettre et que le nouveau gouvernement ne compte aucun ministre HVM. Ils s'opposent également à tout « *redoublement* » d'un ancien ministre. Un nouveau sit-in est annoncé devant le siège de la HCC pour exiger la prise en compte de la requête en déchéance des élus qui ont abandonné leur parti pour rejoindre le bloc des 79 pro-régimes.

Le SMM exige qu'aucun membre du HVM ne figure dans le nouveau gouvernement. Le syndicat souhaite être consulté avant la nomination du nouveau titulaire qui, selon lui, ne peut être qu'un magistrat, mais un magistrat « *qui n'est pas au bord de la retraite, ayant de l'expérience en matière d'administration et d'élections, un magistrat intègre, convaincu et conscient de la lutte contre la corruption qu'il faut mener au sein de la justice* ». Le SMM aurait des noms à proposer. Les personnels de l'Instat se sont mis en grève pour que l'actuel ministre de l'économie ne soit pas reconduit à son poste. Les paramédicaux ont également cessé le travail pour que le ministre de la santé ne « *redouble* » pas.

⁴ <http://www.rohymadagasikara.org/2018/06/06/pour-la-poursuite-des-efforts-dans-la-recherche-dun-gouvernement-impartial-de-techniciens-integres-et-competents/>

Le Haut Conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDDED) se félicite de la nomination du premier ministre Christian Ntsay, « *preuve que chacun a mis en avant les intérêts supérieurs de la nation* ».

La CENI propose d'organiser le 1^{er} tour de la présidentielle le 17 octobre, avant le début de la saison des pluies. Cette date permettrait de respecter le délai de 90 jours pour la convocation des électeurs prévu par la loi. Les élections législatives pourraient se tenir le 20 mars 2019. La question se pose toujours de savoir si les lois organiques relatives aux élections qui ont été votées au Parlement et qui sont à l'origine de la crise politique seront celles utilisées pour les prochaines échéances. La déclaration du nouveau premier ministre selon laquelle « *il est désormais urgent de transformer notre volonté en action et de publier les textes réglementaires relatifs aux élections* » semble confirmer que les lois promulguées seront celles utilisées. Il serait maintenant question de publier des décrets d'application. Pour des observateurs, rediscuter de ces lois ne ferait que prolonger la crise, voire la réactiver, et éloigner les élections. La convocation d'une nouvelle session extraordinaire du Parlement serait en outre nécessaire.

09/06 - Le sénateur Lylison, ancien directeur des FIS, a exprimé son soutien au mouvement des 73 « députés pour le changement ». 48h après avoir été acquitté, le colonel a fait une entrée remarquée sur la place du 13-Mai. Entouré par de nombreux gardes du corps, il était accompagné par le député-chanteur Rossy, l'un des leaders du mouvement de contestation, membre du Mapar d'Andry Rajoelina. Dans son intervention, il a accusé Hery Rajaonarimampianina d'être l'instigateur de la condamnation pour laquelle il a été acquitté en appel. En 2016, il avait été l'un des rares politiciens à lancer des critiques virulentes contre le pouvoir, menaçant de faire des révélations sur les trafics, la corruption et les détournements commis par les hauts dirigeants. Selon *Midi*, le HVM tenterait un recours contre sa décision d'acquiescement.

11/06 - Les « députés pour le changement » du TIM mettent en garde le pouvoir : « La fin de la crise dépendra du choix que va prendre le premier ministre » pour la formation de son gouvernement, prévient l'un d'entre eux. Si la clé de répartition de sièges n'est pas conforme à la décision de la HCC du 25 mai, les manifestations se poursuivront, annoncent-ils. Les parlementaires TIM ont également fait part de leur souhait d'obtenir des ministères de souveraineté, se considérant comme le deuxième parti le plus puissant à l'Assemblée, derrière le Mapar qui a déjà proposé le nom du premier ministre de consensus. Le HVM, qui n'est qu'un groupement politique constitué après les législatives, ne devrait pas avoir sa place au sein du nouveau gouvernement, argumentent-ils. « *La présence des ministres HVM au sein du nouveau gouvernement est incontournable* », rétorque le député Ravaloarivony Behavana. Lors d'une rencontre avec les députés HVM, le premier ministre, Christian Ntsay, se serait engagé à leur proposer une « *collaboration* ». Syndicats et associations divers ont publié des communiqués exigeant le non-retour d'anciens ministres et la nomination de personnalités représentatives de leur région respective, dans l'esprit du respect de l'équilibre régional.

Hery Rajaonarimampianina évoque l'existence d'un accord politique pour la désignation du premier ministre. Une déclaration qui fait réagir les observateurs. Personne n'a en effet eu connaissance de l'existence d'un tel accord, la nomination de Ntsay Christian ayant été attribuée à l'exécution de la décision de la HCC et la présentation de son nom l'œuvre du Mapar. La presse s'interroge également sur les signataires de cet accord. En effet, le TIM et même les députés Mapar qui composent en grande partie le mouvement du 13-Mai semblaient avoir été pris au dépourvu lors de l'annonce de ce choix. « *L'accord politique aurait-il donc été conclu entre Hery Rajaonarimampianina et le chef de parti du Mapar et ancien président de la Transition Andry Rajoelina ?* », s'interroge *Tribune*. Les réseaux sociaux ont réagi à ces propos du chef de l'Etat en pointant du doigt la communauté internationale, notamment les médiateurs de l'UA et de la SADC, qui aurait imposé cet accord conclu à l'insu des malgaches et dont les termes sont inconnus du public. Pour *Tribune*, « *l'existence d'un accord politique remettrait tout en cause, notamment l'application de la décision de la HCC en ce qui concerne notamment la composition du gouvernement* ». Et s'il n'y a pas eu d'accord politique écrit, en bonne et due forme, la décision de la HCC du 25 mai s'imposerait au chef de l'Etat et à son premier ministre, comme le rappelle le parti MMM.

► Formation du nouveau gouvernement – fixation du calendrier de la présidentielle

12/06 - Le gouvernement d'« union nationale » est formé. « *La formation de ce gouvernement est issue d'un dialogue entre différents acteurs politiques de la crise à laquelle nous mettons fin ce jour* », a déclaré Hery Rajaonarimampianina devant les 30 membres de la nouvelle équipe. **Sept sont membres du Mapar.** Parmi eux, des figures bien connues de la place du 13-Mai comme Christine Razanamahaso, l'une des leaders des députés de l'opposition, nommée ministre de l'aménagement du territoire. **Le TIM obtient quatre ministères.** Le député Guy Rivo Randrianarisoa, proche de l'ancien chef de l'Etat devient ministre de l'industrie et du développement du secteur privé. Mais la plupart des portefeuilles clés échappent à l'opposition et ce

gouvernement d'union est surtout composé de ministres issus de la majorité présidentielle. Sept ont même été reconduits à leur poste, dont la ministre des finances et du budget, Vonintsalama Andriambololona, très contestée par les syndicalistes de ce ministère, dont les douaniers. C'est aussi le cas du ministre de la défense, le général Béni Xavier Rasolofonirina, qui a pris plusieurs fois la parole ces dernières semaines pour demander au régime et à l'opposition de trouver rapidement un accord de sortie de crise. On total, on compte 22 entrants pour 23 sortants.

L'Express titre : « **Le gros lot au HVM, les miettes au Mapar-TIM** ». Une équipe disparate, résolument politique, au grand dam de la société civile, dans laquelle chaque composante a pris soin de placer ses ténors. Les ministres régaliens de l'ancienne équipe ont été reconduits, sauf au ministère de l'intérieur. Pour le quotidien, la composition de l'équipe résulte d'une **laborieux compromis et non d'un véritable consensus**. La mission de chacun semble être de défendre les enjeux électoraux de son camp.

Pour *Midi*, la composition de la nouvelle équipe ne respecte pas la clé de répartition prévue dans la décision de la HCC, elle est « *une insulte aux manifestants de la Place du 13-Mai* » qui exigeaient « *un gouvernement à zéro redoublement et zéro HVM* ». « *Elle risque de ne pas apporter l'apaisement souhaité pour l'organisation des élections* », redoute le quotidien. La députée TIM Hanitra Razafimanantsoa, leader de la place du 13-Mai a laissé entendre qu'elle ne pouvait pas entrer dans ce gouvernement. Elle exige la réouverture de la société Triple A (ex-Tiko) et du groupe de presse MBS, appartenant à Marc Ravalomanana. La nomination de Guy Rivo Randrianarisoa (député TIM) au ministère de l'industrie et du développement du secteur privé est interprétée par certains comme un signal favorable à la réouverture de Triple A.

Pour *La Gazette*, « *le nouveau gouvernement est à lui seul une institution insolite composée de têtes déjà connues et surtout des plus grands hors-la-loi du pays. Parmi ces ministres, il y en a qui ont des comptes à rendre à la justice, mais qui vont bénéficier d'une immunité, d'autres sont inculpés dans des affaires de trafic de stupéfiants* ». Tribune écrit : « *Si l'on s'attendait à un gouvernement neutre et neuf, la formation Ntsay aura finalement été un partage de sièges pour satisfaire les acteurs de la crise politique. Peut-on alors en attendre un quelconque changement ?* »

Les médias notent que Christine Razanamahasoa va devoir cohabiter avec Vonintsalama Andriambololona qui l'avait fait déloger de la villa « *Jean Charles* » en sa qualité de ministre responsable du patrimoine de l'Etat et des logements administratifs. Une expulsion qu'elle avait qualifiée d'« *humiliante et indigne* ». Autre nomination qui interpelle : celle du vice-président HVM du Sénat pour la province de Fianarantsoa, Riana Andriamandavy VII, nommé ministre de la communication et des relations avec les institutions, qui aura en charge l'application des règles d'équité entre candidats lors de la présidentielle. L'homme a défrayé la chronique pour avoir défendu par des procédés plus que contestables l'ex-conseillère du chef de l'Etat, Claudine Razaimonjy. Le transfert de Henry Rabary-Njaka du ministère des affaires étrangères à celui des mines et du pétrole est interprété par certains comme une garantie pour le chef de l'Etat de pouvoir disposer des fonds nécessaires pour mener sa prochaine campagne présidentielle.

13/06 - La composition du gouvernement sème la zizanie au sein du groupe des « députés pour le changement ». Plusieurs de leurs leaders ont refusé d'intégrer la nouvelle équipe. Le rassemblement quotidien de la place du 13-Mai s'est tenu en présence de plusieurs milliers de manifestants dépités et déstabilisés. Certains ont exigé la démission des ministres TIM et Mapar nouvellement nommés, d'autres leur « *comparution* » devant les manifestants. Nombre d'intervenants ont dénoncé « *une violation grave et flagrante* » des décisions de la HCC du 25 mai. Rado Rabarilala, pilote d'Air Madagascar suspendu de ses fonctions et dirigeant syndicaliste, souligne que si les députés abandonnent la lutte sur la place du 13-Mai, les syndicalistes les relayeront. Les syndicalistes de la SSM (Solidarité Syndicale de Madagascar) déplorent qu'aucun des noms de potentiels ministres qu'elle a proposés n'ait été retenu. La lutte, affirment-ils, doit se poursuivre et se renforcer jusqu'à obtention de la démission du chef de l'Etat. « *Le gouvernement a accouché d'un monstre à sept têtes. Il faut l'enterrer sans condition* », a tranché un député indépendant. Les leaders du mouvement annoncent une grande mobilisation « *pour décider de la suite de cette lutte* ».

14/06 - Polémique dans l'opposition après la nomination du gouvernement. « *Les députés de la place du 13-Mai continuent d'afficher leur mécontentement : la nomination du gouvernement avec un tiers des ministres issus de l'opposition 'seulement' ne répond pas à leurs revendications. Des revendications tellement nombreuses et différentes en fonction des orateurs qui prennent tour à tour la parole à la tribune que le message final s'en trouve brouillé* », constate RFI. « *On était là pour demander le changement, on a beaucoup discuté, mais on a perdu notre temps !* » a lancé une députée de l'opposition à la foule. Députés, étudiants, syndicats, militaires retraités, transporteurs... Tous se sont succédés à la tribune et chacun y est allé de sa réclamation : démission du président de la République, démission d'un ministre en particulier, de tous les ministres pro-pouvoir, voire même du gouvernement en entier... « *Le premier ministre doit quitter son poste parce qu'il ne fait que subir les pressions du président de la République* » et donc, « *du parti HVM* », a notamment lancé Me Hanitra Razafimanantsoa, porte-parole du collectif des parlementaires. Aucun des membres du gouvernement appelés à « *comparaître* » n'a rejoint le rassemblement. Les manifestants ont décidé de bloquer les ministères de l'enseignement supérieur, des télécommunications et de la communication pour protester contre la nomination des ministres HVM. Le sénateur Lylison René de Roland, venu renforcer les

rangs des « députés pour le changement », a annoncé que le mouvement va prendre une autre dimension. « Des syndicalistes, des simples citoyens et les fonctionnaires viendront renforcer le mouvement jusqu'à la victoire » a-t-il affirmé.

Pour Midi, la crise politique persiste. « Et c'est une crise de légitimité qui se matérialise par le rejet par la population d'un gouvernement dont la composition est fortement critiquée. (...) La formation du gouvernement de Ntsay Christian n'a pas décrispé les tensions politiques et sociales dans le pays. La décision n°18 de la HCC a compliqué la situation »

La tenue des élections, leur préparation et le maintien de la stabilité politique sont les maîtres mots des passations de service qui ont eu lieu entre les anciens ministres et nouveaux membres du gouvernement. Certaines passations ont été perturbées par des manifestants. La grève des enseignants se poursuit : leur rencontre avec le nouveau ministre de l'éducation, Gatien Horace, les a laissés sur leur faim.

Le nouveau premier ministre a reçu une forte délégation de l'UE conduite par l'ambassadeur Antonio Benedito Sanchez venue lui apporter son soutien et lui annoncer qu'elle l'aidera à mener à bien les prochains scrutins.

La CENI s'interroge sur la « faisabilité financière » d'élections présidentielles anticipées, qui plus est organisées en application de lois électorales contestées. Hery Rakotomanana insiste sur la nécessité de prendre en considération toutes les réserves mises en avant par la HCC. Les fonds disponibles dans le cadre du projet Sacem (Soutien au cycle électoral de Madagascar) ne représenteraient qu'un peu plus de 50 % du budget nécessaire, estimé à 12 millions de dollars. Les nouvelles lois électorales imposent la création de 6 000 bureaux de vote supplémentaires pour atteindre l'effectif de 26 000. Un bureau de vote ne devrait plus avoir à gérer plus de 700 électeurs. La réduction des délais de transmission des résultats générera également des dépenses supplémentaires. Le calendrier électoral définitif ne sera proposé qu'après avoir levé toutes ces incertitudes, prévient Hery Rakotomanana. Ntsay Christian affirme cependant que « la date des élections sera connue incessamment ».

15/06 - Des étudiants de l'université d'Antananarivo manifestent pour protester contre la reconduction de la ministre HVM de l'enseignement supérieur, Monique Razoazanera, qui détient ce portefeuille depuis 4 ans. Soutenus par les « députés pour le changement » et les manifestants de la place du 13-Mai, ils se sont livrés à des actes violents et érigé des barrages sur la voie publique en tentant de rejoindre le ministère, dont l'entrée a été bloquée par les forces de l'ordre. Après quelques heures d'un siège tendu, deux représentants des étudiants et le député Mapar Tody Arnaud ont pu entrer dans les locaux mais la ministre avait déjà quitté les lieux. A l'université d'Ankatso, les cours ont été suspendus à l'arrivée de la délégation du « mouvement pour le changement » qui a tenté de rameuter les étudiants à sa cause. 11 personnes ont été arrêtées puis relâchées. Tribune écrit : « Depuis le début de la manifestation anti-pouvoir, le 21 avril dernier, la capitale n'a jamais connu autant de perturbation de la circulation, autant de violence dans le mouvement jusqu'ici pacifique ».

La grève à la direction générale des impôts se prolonge et prend un tour politique, selon L'Express. Les syndicats refusent la désignation de leur nouveau ministre et exigent que soit nommée une personnalité qui aura reçu leur agrément. Le quotidien s'étonne que de telles exigences puissent être formulées par des organisations syndicales qu'il suspecte d'être instrumentalisées par les politiques. La grève qui sévit dans les services des douanes et des impôts commencerait à pénaliser fortement l'activité économique.

Le premier ministre lance un appel à l'apaisement, préalable indispensable à l'organisation d'élections crédibles et acceptés par tous. Il demande à son équipe d'engager le dialogue avec toutes les composantes de la société et de n'exercer aucune représailles vis-à-vis de ceux qui ont pris part au mouvement politique. Ce discours d'apaisement ne semble pas avoir été entendu par les manifestants de la place du 13-Mai, qui continuent d'exiger la démission du président de la République et du premier ministre, l'éviction des ministres HVM et la démission de ceux des leurs qui, disent-ils, ont trahi le mouvement en acceptant de siéger dans le nouveau gouvernement.

16/06 - La marche des « députés pour le changement » vers la Primature a été annulée. Les élus se sont rendus à l'Assemblée pour percevoir leur traitement de juin et retrouver leur siège après plus de sept semaines d'absence, le temps de débattre de la Loi de finances rectificative 2018, dont l'adoption a finalement été reportée à la prochaine session parlementaire. Les députés d'opposition se sont opposés au texte présenté qui, selon eux, ne prend pas en compte les revendications syndicales qui se sont exprimées sur la place du 13-Mai puisqu'élaboré par le gouvernement démissionnaire. Il ne prévoirait pas non plus de budget de fonctionnement pour la HCJ.

Les manifestants de la place du 13-Mai ont été invités à signer une pétition pour demander l'exclusion des ministres HVM. Elle sera adressée au premier ministre et à la HCC.

Le mouvement de la société civile Rohy doute de la capacité du gouvernement, fortement marqué par les partis politiques HVM, Mapar et TIM, à organiser des élections crédibles⁵. Ses représentants se disent « *affligés* » par le profil des titulaires de postes ministériels clé. Leur nomination aurait été effectuée sur des critères purement politiques, étrangers aux intérêts supérieurs de la nation. Plus particulièrement dans le colimateur, les ministres des mines, de l'aménagement du territoire, des ressources halieutiques, du commerce et de l'industrie, de la communication. La société civile avait milité pour la formation d'un gouvernement de technocrates, considéré comme le mieux à même de conduire aux élections. La nomination du premier ministre Christian Ntsay avait été bien accueillie mais forte a été la déception de constater que le gouvernement est désormais sous la coupe du triumvirat formé par les protagonistes de la crise politique, dont on ignore jusqu'au contenu de l'accord politique qu'ils ont conclu entre eux. La société civile redoute une politisation des ministères à caractère social dans un but électoraliste.

18/06 - Contredisant Hery Rajaonarimampianina, Andry Rajoelina nie l'existence d'un accord avec le parti présidentiel HVM. Le premier ministre Christian Ntsay lui-même n'aurait pas été informé des membres HVM qui allaient composer son gouvernement. Une déclaration confirmant les propos de la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa sur la place du 13-Mai, selon laquelle le président de la République a choisi et nommé lui-même les membres du gouvernement, en contradiction avec la décision de la HCC qui dispose que c'est au premier ministre de consensus de proposer les membres de l'équipe. Le fondateur du Mapar confirme que le choix de Christian Ntsay a été fait en accord avec lui mais il demande que la composition du gouvernement soit revue pour remplacer les ministres HVM contestés, dont la nomination n'a pas été négociée.

Marc Ravalomanana : « Je ne suis pas du tout satisfait par la composition du gouvernement ». L'ancien président indique avoir été informé que trois ministères lui seraient attribués, sans préciser lesquels. Il a malgré tout donné son accord « *pour le pas être un facteur de blocage* ». Le TIM se déclare prêt pour les élections, quel qu'en soit le calendrier.

Date de la présidentielle : bras de fer entre le Mapar et le HVM. Les partisans d'Andry Rajoelina exigent que la décision de la HCC soit appliquée et qu'en conséquence la date du scrutin soit avancée à fin septembre-mi-octobre, avant la saison des pluies, ce qui imposerait une démission du chef de l'Etat au mois d'août s'il est candidat à sa succession. Rivo Rakotovoao, président du HVM et président du Sénat, appelé à assurer l'intérim du président-candidat, estime que cette décision de la HCC ne s'applique pas, vu qu'il n'y a eu, selon lui, un accord politique pour la formation du gouvernement. Il rappelle en outre que s'agissant d'une élection anticipée, la HCC a émis une réserve de faisabilité technique, matérielle et financière. Face à ces positions contradictoires, la CENI n'a pas encore fait connaître sa position mais l'organisation d'un scrutin anticipé pourrait compliquer sa tâche., son budget n'étant pas encore bouclé.

Les « députés pour la changement » annoncent qu'ils vont déposer auprès de la HCC une nouvelle requête en déchéance du chef de l'Etat pour non-respect le prescrit de la Cour dans la mise en place du gouvernement.

Omer Beriziky : « Une élection à la hâte n'est pas la solution ». Pour l'ancien premier ministre, « *la situation ne s'est pas améliorée malgré la formation du gouvernement de consensus. Organiser une élection à la hâte n'est pas pour moi une solution, si nous ne parvenons pas à arranger le problème actuel. Pire, les problèmes politiques risquent de se répéter malgré la tenue de l'élection* », a-t-il lancé, estimant que la priorité doit aller à l'amélioration des textes électoraux qui ne font pas l'unanimité. « *C'est au niveau de ces textes que réside le problème qui nous a conduit à une crise cyclique. Les forces vives du pays doivent se réunir pour trouver un consensus pour l'amélioration de ces textes, avant de passer à une élection. Si nous ne parvenons pas à le réaliser, il serait impossible d'éviter la répétition des crises politiques* », a-t-il conclu.

18/06 - Les députés sommés de revenir sur la place du 13-Mai par les leaders syndicaux. Les élus commencent en effet à désertier le parvis de l'hôtel de ville, de même que l'assistance, lassée par les propos qui y sont tenus, toujours aussi virulents, constate *Tribune*. « *Nous avons été solidaires avec les 73 députés du changement depuis le début de cette manifestation. Nous les sommons maintenant tous de revenir sur cette place, même ceux qui ont été nommés ministres* », déclare le porte-parole des organisations syndicales, qui entendent maintenir la pression tant que leurs revendications n'auront pas été satisfaites. *L'Express* note que les élus du Mapar étaient absents de la manifestation quotidienne, une absence intervenue au lendemain de l'interview télévisée d'Andry Rajoelina qui a plaidé pour l'apaisement et le soutien au nouveau premier ministre. **Un possible éclatement de la coalition TIM-Mapar-indépendants est évoqué par certains observateurs. Pour *L'Express*⁶, un tournant significatif vient de se produire dans la crise politique.** Pour

⁵ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/10/23/448497/120465225.pdf>

⁶ <https://www.lexpressmada.com/19/06/2018/maparicide/>

le Mapar, les manifestations sur la place du 13-Mai n'ont plus de raison d'être, la « *relation incestueuse* » avec le TIM doit prendre fin pour parvenir au plus vite aux élections. Avec le premier ministre et le ministre de l'intérieur comme alliés, le Mapar est armé pour parvenir à ses fins. Le TIM de Marc Ravalomanana serait en perte de vitesse et plus soucieux d'obtenir la réouverture des établissements de l'ex-groupe Tiko par l'entremise de son ministre des finances, Guy Rivo Randrianarisoa. Pour le quotidien, l'incapacité de l'administration TIM à gérer la capitale, où l'anarchie n'a jamais atteint un tel niveau, plombe la popularité de Marc Ravalomanana, dont l'image en son temps était synonyme « *d'ordre, de discipline et de prospérité* ».

Le général Béni Xavier Rasolofonirina, ministre de la défense, s'aligne sur la consigne gouvernementale et prône l'apaisement pour conduire le pays vers « *des élections transparentes et acceptées par tous* ». Les forces de l'ordre ne font qu'accompagner les acteurs politiques. Face à un problème politique, la réponse ne peut être que politique et consensuelle, affirme-t-il.

20/06 - Descente dans les ministères tenus par des ministres HVM. Ces opérations ont repris pour les manifestants de la place du 13-Mai, emmenés par les « *députés pour le changement* ». La même démarche avait été pratiquée au début de la période de manifestations pour interdire l'accès aux bâtiments des ministères et institutions et contraindre les employés à rejoindre la grève. Cette fois-ci, il s'agissait de déloger les ministres issus du parti présidentiel, dont les « *redoublants* », membres du gouvernement Ntsay Christian. A chaque ministère, les revendications syndicales ont été énumérées et la démission du ministre réclamée. Les accès à des ministères ont été momentanément verrouillés. Arrivé au niveau du ministère de la poste et des télécommunications de Maharante Jean de Dieu, les manifestants ont été refoulés par les forces de l'ordre qui interdisaient l'entrée. Les élus leaders du mouvement ont menacé de ne pas adopter la Loi de finances rectificative si les revendications syndicales n'étaient pas prises en compte.

Le président du HVM affirme qu'un accord politique a été conclu et signé pour la désignation du premier ministre et la composition du gouvernement. L'existence d'un tel accord et, s'il existe, son respect, alimentent les controverses depuis plusieurs jours. Rivo Rakotovoao dément ainsi les affirmations de Marc Ravalomanana qui affirme ne pas avoir été partie prenante et n'avoir eu connaissance que tardivement de la composition du gouvernement. Pour *Midi*, « *la polémique est bel et bien en train de s'installer. (...) Le parti présidentiel a parfaitement compris qu'il y avait un certain flottement dans les rangs de l'opposition. (...) L'attitude de certains leaders devenus ministres a étonné les manifestants de la place du 13-Mai* ».

Selon le président du HVM, il aurait été conclu verbalement par les trois protagonistes que l'accord conclu mettrait fin aux manifestations publiques. Aucun député Mapar n'a effectivement été vu sur la place du 13-Mai depuis la déclaration d'apaisement d'Andry Rajoelina. Seuls les élus TIM semblent vouloir poursuivre les manifestations. Selon certains intervenants, Marc Ravalomanana aurait posé comme préalable le rétablissement des avoirs du groupe Tiko et la fin de ses tourments judiciaires.

La grève des enseignants du public se poursuit. « *Jusqu'ici, le ministère n'a pas envisagé de reporter les examens, il n'y aura pas d'année blanche* », affirme un responsable du ministère. Un report difficile à envisager du fait que les établissements privés ne sont pas affectés par le mouvement. Une cellule de crise a été mise en place au niveau du gouvernement pour calmer la tension et résoudre cette interminable crise. Elle associe les représentants des syndicats, les techniciens du ministère de l'éducation nationale et ceux du ministère des finances. Le ministre Gatien Horace se dit conscient du malaise du corps enseignant mais prévient que toutes les revendications ne pourront être satisfaites.

21/06 - Divorce affiché entre le TIM et le Mapar sur le parvis de l'hôtel de ville. Les parlementaires Mapar ont été traités par Me Hanitra Razafimanantsoa de « *traîtres et de déserteurs* » pour avoir pris leurs distances avec le mouvement et avoir accepté de siéger au sein du nouveau gouvernement. L'alliance de circonstance entre les deux formations politiques a donc vécu, mise à mal par les annonces controversées sur l'existence d'un accord conclu entre le chef de l'Etat et ses deux prédécesseurs pour la désignation du premier ministre et la composition du gouvernement. Forts au départ de 73 députés, le mouvement de la place du 13-Mai n'est plus animé que par 11 élus TIM qui continuent d'exiger le départ des ministres HVM tout en continuant à nier que Marc Ravalomanana ait pu signer un accord avec le président de la République et Andry Rajoelina. Les syndicalistes prennent progressivement la place abandonnée par les politiques.

Y a-t-il eu un accord politique ? La question reste sans réponse depuis la nomination du premier ministre. Un document comportant la signature des trois protagonistes circule sur les réseaux sociaux mais la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa affirme qu'il s'agit d'un faux. « *C'est une signature usurpée* », a-t-elle martelé. *Midi* observe que le document est maladroitement rédigé, qu'il est truffé de fautes et contient des dispositions fantaisistes. Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina continuent de nier l'existence d'un tel accord, malgré la déclaration du député Mapar Tinoka Roberto sur la place du 13-Mai. Le quotidien s'interroge : pourquoi le HVM ne divulgue-t-il pas l'accord politique dont il affirme l'existence, pour couper court aux polémiques

sur la question ? Sa publication permettrait de clore la controverse sur le calendrier électoral en écartant l'option d'une présidentielle anticipée préconisée par la HCC en cas de désaccord entre les parties prenantes.

Tribune : « Accord politique : le pays otage de trois partis politiques ». Le pays serait devenu le terrain de jeu et l'otage des trois partis politiques que sont le Mapar, le TIM et le HVM, déclare le président du MMM, Hajo Andrianainarivelo. Un constat partagé par bon nombre d'observateurs. Depuis une semaine, ces trois partis jouent à affirmer ou à nier l'existence d'un accord conclu entre eux. « *Nous avons été sans voix en entendant qu'un accord avait bel et bien été conclu entre ces trois partis et ceci contrairement à la décision de la HCC* », poursuit Hajo Andrianainarivelo, qui rappelle qu'en cas d'accord les différents courants représentés à l'Assemblée devaient être associés à la formation du gouvernement.

La CENI a remis au gouvernement sa proposition de calendrier électoral. Elle privilégierait l'organisation d'une présidentielle anticipée dont le premier tour aurait lieu entre mi-octobre et début novembre, conformément au vœu exprimé par la HCC. Au sein du gouvernement, cette option n'est défendue que par le Mapar. Le HVM y est opposé et le TIM n'a pas pris clairement position. La faisabilité technique, matérielle et financière d'un scrutin anticipé n'a pas encore été tranchée. La Banque mondiale et le FMI ne financeront pas les élections, ont indiqué leurs représentants au premier ministre Christian Ntsay.

23/06 - Le premier ministre somme les responsables administratifs de garantir la neutralité de l'administration durant le processus électoral. Les écarts de conduite seront sanctionnés, prévient-il, faisant peser la menace de limogeage pour les récalcitrants. La crainte d'assister à un processus électoral sous influence du parti HVM nourrit les inquiétudes de la société civile. Les ministères à vocation sociale seraient les plus exposés à ce risque. Dès leur prise de fonction la plupart des ministres ont réaffirmé leur allégeance politique alors que la mise en place du gouvernement de « *consensus* » avait pour objectif de favoriser une certaine « *inclusivité* ». *L'Express* fait toutefois remarquer que la loi électorale n'impose la neutralité des fonctionnaires et agents de l'Etat que durant leurs « *heures de service* ».

Andry Rajoelina reprend ses tournées politiques après un break d'un peu plus de deux mois. Comme un pied de nez au précédent gouvernement qui avait tenté de s'opposer à l'organisation de ses meetings, notamment à celui de Mahajanga, l'ancien chef de la transition a débuté sa tournée par le grand port du Nord-Ouest où il a été accueilli par le maire Mapar Mokhtar Salim Andriatomanga et une foule en liesse, comme lors de son premier déplacement, à Ambilobe, qui avait provoqué l'ire du pouvoir. La présentation de son « *Initiative pour l'émergence de Madagascar* » (IEM) reste l'objectif de ses déplacements, dans l'attente de l'officialisation de sa candidature. « *Ce passage à Mahajanga revêt déjà pour le camp orange un aspect de précampagne électoral* », note cependant *Tribune*, qui déplore une nouvelle fois l'absence de réglementation de la précampagne.

Le président de la République interpelle les meneurs des manifestations de la place du 13-Mai. Dans une vidéo publiée sur sa chaîne *YouTube*, Hery Rajaonarimampianina s'est adressé aux partis politiques et aux syndicats qui poursuivent ces manifestations. « *La résolution de la crise est le fruit d'un accord politique qui s'est concrétisé par la nomination d'un premier ministre et des membres du gouvernement. Que chacun tienne la parole qu'il a donnée. Je pense qu'il est excessif de maintenir cette situation de crise politique. La perte de temps à cause des grèves incessantes est indigne. C'est pourquoi je dis qu'il y en a assez de prendre en otage la patrie et d'abêtir le peuple malgache. Il nous faut affronter avec calme les élections transparentes demandées. Que chaque parti contrôle ses membres et affronte avec courage et dans le calme les élections* », a-t-il notamment déclaré.

25/06 – Andry Rajoelina en campagne avant l'heure dans le Nord-Ouest, avec un déploiement d'impressionnants moyens. « Qui peut l'arrêter ? » s'interroge L'Express. Le candidat - non encore officiellement déclaré - dispose de toute évidence d'un important trésor de guerre, comme d'autres candidats qui s'apprêtent à se lancer dans la bataille, à l'image de l'ancien premier ministre Jean Ravelonarivo, de l'ancien DG du trésor Orlando Robimanana et du pasteur Mailhol. Fort opportunément, les lois électorales récemment promulguées n'interdisent plus le financement des campagnes électorales par des entreprises ou sociétés étrangères : la HCC a extirpé cette disposition qui figurait dans le texte qui lui avait été soumis. Affranchi de toute contrainte administrative ou politique grâce à l'accord conclu pour la nomination d'un premier ministre et d'un ministre de l'intérieur proche du Mapar, « *personne ne pourra faire obstacle à sa marche en avant* », juge le quotidien, nonobstant les consignes de neutralité données par le premier ministre aux fonctionnaires et services de l'Etat. Profitant de la longueur d'avance acquise sur ses concurrents potentiels, le Mapar d'Andry Rajoelina continue de faire pression pour l'organisation d'une présidentielle anticipée qui permettra d'obtenir au plus vite la démission du chef de l'Etat, faute d'avoir pu obtenir sa déchéance.

La nomination des membres du gouvernement contestée devant le Conseil d'Etat par le député TIM Hanitra Razafimanantsoa. La partie demanderesse évoque le non-respect de la décision de la HCC du 25

mai dans la formation du gouvernement. Elle conteste, entre autres, la présence de ministres HVM au sein de l'équipe de Christian Ntsay. Elle estime que selon l'arrêt rendu par la HCC, maintes fois rappelé sur la place du 13-Mai, la composition du gouvernement devrait se baser sur l'arrêt de février 2014 de la Cour électorale spéciale (CES), portant proclamation officielle des résultats définitifs des élections législatives. L'Etat, de son côté, devrait arguer de l'incompétence du Conseil d'Etat sur ce dossier. Dans sa décision du 25 mai, la HCC s'est en effet octroyée de droit de statuer en dernier ressort « *en cas de litige dans l'exécution des dispositions* » de sa décision.

La France se dit « attentive à la situation politique et sécuritaire de Madagascar ». Elle souhaite la tenue d'une élections libre, transparente et inclusive « *avant la fin de l'année* ».

27/06 - « Mes chers concitoyens, il y a bien une guerre à Madagascar », a affirmé le chef de l'Etat dans son discours prononcé à l'occasion de la fête nationale. « *Une guerre sourde, une guerre voilée, une guerre qui ne dit pas son nom, qui avance sournoise et masquée et qui se mène contre le peuple, en prenant même les habits du peuple ! Cette guerre, c'est celle des profiteurs qui se délectent dans le chaos comme on se roule dans la boue* », a-t-il lancé, pointant le doigt sur les « *politiciens qui pensaient pouvoir acheter le pouvoir à coup d'ariary* ». « *On ne peut accepter de profiter de la pauvreté et de la détresse du peuple pour les payer, voire les intimider, et les lancer dans les rues en espérant en faire des martyres au profit d'ambition politique* », a-t-il poursuivi, une allusion probable à la manifestation du 21 avril sur la place du 13-Mai, marquée par le décès de manifestants. « *En ces temps de détresse, ils sont nombreux les faux prophètes, qui achètent les âmes avec l'argent accumulé aux dépens du peuple... Vous avez été déçus par des faux prophètes* », a-t-il encore lancé. Ces propos très durs ont été diversement appréciés, constate *L'Express*, qui regrette que le chef de l'Etat n'ait pas jugé bon de mettre l'accent sur l'apaisement nécessaire.

Les deux anciens présidents Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka ont marqué leur présence au défilé militaire mais n'ont pas participé au banquet officiel. L'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, qui sillonne la partie nord de l'île, a brillé par son absence. Les députés TIM et Mapar ont boycotté l'invitation. Les élus du TIM ont choisi de rester sur la Place du 13-Mai avec les syndicalistes qui animent ces derniers temps les manifestations.

Le chef de l'Etat a lancé un **appel au dialogue pour résoudre le conflit qui perdure depuis deux mois dans l'enseignement public** et risque de compromettre la tenue des examens de fin d'année.

« *Nous sommes passés de 92 % de pauvreté à 72 %* », a déclaré Hery Rajaonarimampianina lors de son discours à la nation. Une affirmation que *Tribune* juge totalement infondée.

La ministre des finances précise que la loi de finances rectificative ne prévoit pas de rallonge budgétaire pour la tenue des élections. La CENI devra se contenter des 40 milliards Ar inscrits au budget initial et des 12 millions de dollars promis par les partenaires internationaux dans le cadre du projet Sacem. A l'occasion d'une réunion avec la SADC, la CENI a fait part d'un besoin complémentaire de 6 millions de dollars. Cette incertitude financière pourrait compromettre le projet d'organisation d'une présidentielle anticipée que la HCC préconise et que certaines formations appellent de leurs vœux.

28/06 - Le Conseil d'État rejette la requête en annulation de la nomination des membres du gouvernement déposée par la députée TIM Hanitra Razafimanantsoa. L'opposition estime que la décision de la HCC du 25 mai n'a pas été respectée. Le Conseil d'État s'est déclaré incompétent face à cette requête, soulignant qu'il ne lui appartient pas d'annuler un acte relevant d'une décision de la HCC, encore moins de son exécution. Cette compétence appartient uniquement à la Haute Cour qui, dans sa décision, s'est donné le droit de statuer en dernier ressort en cas de litiges portant sur l'exécution de ses dispositions. Selon le SMM, la décision rendue par la HCC porte à confusion. Le parti MMM de Hajo Andrianainarivelo a ainsi déposé une requête auprès de la HCC, aux fins d'interprétation de certains articles de cette décision portant sur la composition du gouvernement de consensus. Déposée le 8 juin, la HCC ne s'est pas encore prononcée.

Le site *Les Décrypteurs* révèle que c'est Marc Ravalomanana qui a donné une procuration à Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente à l'Assemblée nationale, pour formuler la requête en annulation de la nomination des membres du gouvernement. La cohérence de la démarche n'apparaît pas clairement dans la mesure où le TIM a accepté de faire son entrée dans le gouvernement en y plaçant quelques ministres dont deux anciens députés qui ont fait partie du mouvement sur la place du 13-Mai. « *Cette affaire de procuration risque de mettre les ministres TIM dans une position inconfortable. (...) Elle pourrait affaiblir l'équipe gouvernementale de Christian Ntsay* », estime le site.

La CENI propose la date du 7 novembre pour le premier tour de la présidentielle. Le deuxième tour pourrait avoir lieu le 19 décembre. La campagne électorale du premier tour débiterait un mois avant le jour du scrutin, soit le 6 octobre. Pour les candidats qui se bousculent déjà au portillon, le dépôt de candidature devrait débiter vers la première semaine de juillet. La convocation des électeurs également. Un conseil du gouvernement spécial devrait se tenir rapidement pour se prononcer sur cette proposition.

Mouvements de grèves reconduits. Les syndicats des employés des douanes et des impôts poursuivent leur mouvement de grève et ont fait savoir qu'ils n'assureront plus de service minimum jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites. Les syndicats d'enseignants ont également indiqué qu'ils maintiennent leur mot d'ordre de grève. Ils exigent du ministère qu'il mette fin aux intimidations adressées aux enseignants afin qu'ils reprennent les cours. La crainte d'une année blanche préoccupe les familles. Le report des examens affecterait gravement l'enseignement privé, non concerné par le mouvement de grève.

29/06 - Le premier ministre de « consensus » a présenté sa politique générale de l'Etat devant les deux chambres du Parlement. Parmi les priorités de Christian Ntsay : la tenue de l'élection présidentielle cette année. Aucune date précise n'a encore été annoncée mais le chef du gouvernement promet un scrutin libre et transparent. Le gouvernement n'écartera « *personne de l'élection présidentielle* », a-t-il affirmé, dans une allusion à peine voilée à Marc Ravalomanana. Un scrutin qui « *sera difficile à organiser tant que la paix sociale ne sera pas de retour* », a-t-il précisé. Le gouvernement s'engage à respecter la liberté d'expression des candidats ; les rassemblements politiques seront autorisés sur tout le territoire et l'administration devra respecter une stricte neutralité. La presse note toutefois qu'aucune date n'a été précisée pour l'application de ces dispositions et qu'aucune réglementation n'encadre la période de pré-campagne qui permet ainsi aux candidats disposant de gros moyens de prendre une longueur d'avance sur leurs concurrents potentiels. Parmi les autres priorités du premier ministre : la restauration de la sécurité, la lutte contre la corruption et l'amélioration du climat des affaires. La lutte contre le blanchiment de bovidés volés sera intensifiée. Le programme a été accueilli positivement par le Mapar et le HVM.

30/06 - Christian Ntsay retient la proposition de la CENI : le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 7 novembre, le second tour le 19 décembre. Ce calendrier n'est donc pas conforme à l'avis de la HCC qui préconisait d'anticiper le scrutin pour qu'il se déroule avant la saison des pluies. Il ne sera en fait que légèrement anticipé, donnant ainsi partiellement satisfaction au Mapar, Le HVM, qui, au contraire, ne souhaitait pas d'anticipation, a fait part de sa satisfaction. « *Personne ne nous a contactés pour la définition de ces dates* », a affirmé le président du parti, Rivo Rakotovo. Le premier ministre a visiblement recherché **une position de compromis** entre les desiderata des uns et des autres, même si certaines personnalités politiques contestent encore la tenue d'une élection cette année, en l'absence de « *refondation* » de la démocratie malgache, de refonte des lois électorales et de rétablissement durable de l'apaisement. **Une « Convention d'Andohalo » a été signée à cet effet entre le parti ADN d'Edgard Razafindravahy et une centaine de petites formations politiques.**

Réagissant à l'officialisation du calendrier électoral, Marc Ravalomanana a fait part de sa satisfaction et annoncé que les rassemblements sur la place du 13-Mai n'ont plus de raison d'être. « *Nous allons désormais nous focaliser sur la présidentielle* », a-t-il déclaré. Reste que **les revendications syndicales n'ont pas baissé d'intensité et tendent même à gagner d'autres secteurs.**

Une rallonge a été accordée à la CENI dans le cadre de la loi de finances rectificative, ce qui devrait lever les incertitudes qui se sont exprimées quant à la faisabilité financière de ce scrutin.

Le chargé d'affaire de l'ambassade des Etats-Unis soutient que son pays « ne supporte aucun candidat ». Les Etats-Unis ont, dit-il, défendu le droit de la population à manifester pacifiquement et à exprimer son opposition au pouvoir, tout en soutenant celui-ci dans la recherche d'une solution à la crise. Le chargé d'affaire se dit satisfait de la manière dont les acteurs politiques ont su préserver le pays de troubles majeurs et le conduire vers une consultation démocratique.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

02/06 - Elargissement du mandat de la CNIDH à la prévention de la torture. La proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi portant institution de la CNIDH, adoptée en séance plénière à l'Assemblée nationale, ouvre le mandat de cet organisme à des examens réguliers et inopinés de la situation des personnes privées de liberté ou se trouvant dans des lieux de détention, pour mieux assurer leur protection. En tant que mécanisme national de prévention de la torture, la Commission peut ainsi formuler des recommandations à l'intention des autorités compétentes afin d'améliorer les conditions dans les lieux de privation de liberté et surtout de prévenir les situations porteuses de risques de violations des droits humains. La version amendée du mandat de la CNIDH prévoit par ailleurs la présentation de propositions et d'observations portant sur la législation en vigueur, ou sur des projets de loi en la matière. Madagascar disposerait donc désormais d'un mécanisme national indépendant de prévention de la torture.

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements

22/06 - Prolifération illicite d'armes légères et de petit calibre : proposition malgache d'inclure les munitions dans le programme d'action des Nations unies⁷. L'ONU a adopté en 2001 un programme d'action en vue de prévenir, combattre et éradiquer le commerce illicite de ces armes. A l'occasion de la 3e Conférence pour la revue de ce programme qui vient de se tenir, Madagascar a proposé d'élargir le programme aux munitions. Une proposition qui vise à renforcer l'ODD 16, cible 4 (« *réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes...* »). Etant un pays fabriquant de munitions, Madagascar vient de se doter des matériels permettant de marquer les munitions suivant les exigences des instruments internationaux. Figurent parmi les objectifs du ministère de la défense, la collecte – avant le second semestre 2019 – des munitions actuellement entre les mains des forces de l'ordre et leur remplacement par celles nouvellement marquées, permettant d'engager directement la responsabilité du détenteur en cas de détournement.

11/06 - Guet-apens à Morafenobe : des coupeurs de route tuent un chauffeur guide touristique et blessent quatre gendarmes de son escorte. Au nombre d'une vingtaine, les bandits attendaient le convoi de la société Mada Oil composé de trois véhicules. L'affrontement a duré plus de 30 mn. Les renforts ont transporté les victimes à l'hôpital. Les assaillants sont parvenus à s'enfuir. Les guides touristiques et les transporteurs appellent les autorités à prendre des mesures efficaces et pérennes. Plusieurs cas d'attaques de touristes ont été signalés ces derniers temps dans les zones du Grand Ouest.

13/06 - Les responsables du tourisme interpellent les autorités sur une recrudescence très préoccupante de l'insécurité. Les touristes nationaux et étrangers ne seraient plus en sécurité nulle part, que ce soit sur les plages, dans les parcs nationaux, sur les routes, en pleine ville et dans les hôtels. Les zones les plus fréquentées par les touristes deviennent des zones rouges. Deuxième source d'entrée de devises, le tourisme international serait gravement menacé. Les forces de l'ordre, en nombre très insuffisant dans les zones sensibles, sont parfois suspectées de complicité avec les bandits. Dans le Grand Ouest, les véhicules devront se déplacer en convois escortés par la gendarmerie. Les éléments d'escorte seront spécialement rémunérés.

18/06 - Attaques de touristes - Une réunion d'urgence sur l'insécurité s'est tenue à Bekopaka et a vu la participation de l'Office régional du tourisme, des forces de l'ordre ainsi que du directeur du parc national de Bemaraha. Il a été décidé de mener des investigations dans les villages environnants, d'effectuer le départ groupé des véhicules transportant les touristes, la présence d'agents des forces de l'ordre à bord des convois et le contrôle rigoureux de l'entrée et la sortie du site. La haute saison touristique serait d'ores et déjà menacée. Les annulations se multiplient chez les voyagistes. Face à la recrudescence de l'insécurité, surtout dans la région Menabe, les guides touristiques ont manifesté devant les locaux du ministère. Les transporteurs opérant sur les RN4 et 6 menacent de faire la grève face à la recrudescence de l'insécurité.

01/06 - Quinze dahalo abattus par la gendarmerie dans un affrontement à Ambatofinandrahana. 250 têtes de zébus ont pu être arrachées aux malfaiteurs. Le village avait été investi par une bande d'une soixantaine de dahalo armés de fusils de chasse et d'armes de guerre. Les heurts se sont produits lors de la poursuite des ravisseurs engagée par le fokonolona et les forces armées.

Treize dahalo sont tombés sous les balles du comité de diligence de Sosobahy (district de Vondrozo). Les heurts se sont produits avant l'arrivée de la gendarmerie, appelée en renfort.

02/06 - Une bande de 25 malfaiteurs armés ont pillé et incendié le village de Mahaso, près de Maintirano. La gendarmerie s'est lancée à leur poursuite. Les villageois, craignant le retour de la bande, ont cherché refuge dans d'autres villages. Certains d'entre eux se sont organisés pour monter la garde et passer les nuits dans des abris.

04/06 - Deux villageois abattus par une bande de 40 dahalo armés à Betafo Tsaratanana. Cinq maisons ont été incendiées et deux personnes prises en otage. Elles ont été libérées lors de la poursuite organisée par la gendarmerie.

16/06 - Violents affrontements à Beparasy Toliara entre une bande de dahalo et la gendarmerie. 300 têtes de bovidés ont pu être récupérées. On compte plusieurs morts dans le rang des malfaiteurs.

22/06 - Une horde de 200 dahalo armés attaquent de manière répétitive un village en périphérie d'Ambohitra. La population lance un cri d'alarme aux autorités.

⁷ <http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2018/06/22/prolifération-illicite-darmes-legeres-et-de-petit-calibre-proposition-malgache-dinclure-les-munitions-dans-le-programme-daction-des-nations-unies/>

27/06 - La rumeur d'une attaque imminente de dahalo armés a semé la terreur dans un quartier de Toliara qui assistait au feu d'artifice de la fête nationale. Des centaines de personnes se sont réfugiées dans des églises. Les forces de l'ordre ont bouclé le quartier mais la menace ne s'est pas confirmée.

29/06 - A Madiromirafy-Maevatanana, une bande de dahalo a abattu deux villageois et pris en otage sept personnes. Les affrontements se sont produits au cours d'une poursuite engagée par les membres de l'autodéfense villageoise et le fokonolona. Ayant réussi à échapper à leurs poursuivants, les malfaiteurs ont libéré leurs otages qui ont pu regagner leurs foyer sains et saufs. Une cinquantaine de bœufs ont été volés et restent introuvables.

23/06 - Lutte contre les dahalo - La gendarmerie a comptabilisé 30 000 zébus volés en 2017. 25 000 voleurs ont été arrêtés et présentés à la justice. Aucune statistique n'est disponible quant au nombre de placements sous mandat de dépôt et de libérations provisoires. **En cinq ans, la gendarmerie a dénombré 4 000 morts, dont 1 000 villageois.** 100 membres des forces de l'ordre ont aussi trouvé la mort en cours d'intervention. La gendarmerie indique qu'elle met en place une nouvelle stratégie. Son budget d'intervention a doublé cette année. Mais les forces de l'ordre lancent aussi un appel à la population et aux responsables communautaires : « *Il appartient à la communauté de prendre des mesures. Tout simplement de décider qu'il est temps maintenant d'abandonner cette pratique.* » Le phénomène dahalo, circonscrit traditionnellement au Grand Sud, tend à se généraliser.

21/06 - Sur la RN4, à Maevatanana, huit coupeurs de route amputent les mains d'un conducteur et de cinq passagers à bord de deux taxi-brousses. Munis de fusils de chasse et d'armes blanches, ils avaient barré la route avec des troncs d'arbre. Les passagers ont été dépouillés de tous leurs effets personnels. Les bandits ont pu s'enfuir avant l'arrivée de la gendarmerie mais ils ont été repris au petit matin.

01/06 - 41 % des Malgaches sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la pratique de la vindicte populaire, selon les résultats d'un sondage réalisé par Afrobaromètre International⁸ sur un échantillon de 1 200 à 1 400 adultes de janvier en mars 2018. L'acceptation des vindictes populaires est plus forte chez les ruraux et chez les moins instruits (43 %) que chez les urbains (31 %). Cette pratique prend de l'ampleur et tend à devenir un mode de fonctionnement courant de la société, affirment les enquêteurs. Les vindictes populaires prévalent dans les localités de résidence de 26 % des membres de l'échantillon. Elles sont considérées comme « *justifiées pour les viols et les vols de zébus par respectivement 44 % et 40 % des Malgaches* ». A Madagascar, les « *Dina* » ou pactes communautaires, en tant que moyen de régulation sociale, font partie du quotidien de 79 % des ménages en milieu rural contre 55 % en milieu urbain. Dans la région Melaky, au Sud-Ouest, environ la moitié des habitants ont confirmé pratiquer des vindictes populaires, relève la coordinatrice de l'enquête.

05/06 - Un « Dina » pour traiter l'insécurité dans le district de Manakara. Selon le député, l'insécurité, notamment celle qui est liée aux vols de vanille, constitue un problème majeur qui ne pourra être solutionné que par l'application d'un « *Dinam-paritra* ». Une réunion s'est tenue à cet effet avec les responsables de la gendarmerie, les maires, des paysans, des exportateurs et des collecteurs de vanille.

18/06 - La dénonciation moyennant rétribution, nouvelle arme contre le vol de vanille. Dans la région Sava, qui fournit 80 % de la production mondiale de vanille, la tension est palpable. Le 15 juillet aura lieu l'ouverture officielle de la commercialisation de la nouvelle récolte. D'ici là, les planteurs protègent leur champ du mieux qu'ils peuvent. De leur côté, les exportateurs tentent de lutter contre ces agissements. Cette année, ils ont mis en place un nouveau système pour dissuader les voleurs et les premiers résultats semblent encourageants. Une association a été créée par les exportateurs pour financer la dénonciation des vols de vanille immature. Les coupables sont traduits devant la justice, explique le directeur général de Hachmann Madagascar Export. « *Nous avons une caisse qui a été confectionnée par tous les exportateurs, afin de doter d'une prime les dénonciateurs* », explique-t-il. L'an dernier, au moins 11 meurtres de voleurs de vanille ont été recensés dans l'île. Leurs assassins étaient des planteurs excédés qui, pour sauver leur récolte, ont préféré se faire justice eux-mêmes.

22/06 - Le maire HVM de Befandriana Nord et son complice, impliqués dans une affaire de commercialisation de vanille verte, échappent à une vindicte populaire. Pris en flagrant délit de négociation avec un étranger, l'alerte a été donnée par la population et la gendarmerie a procédé à leur interpellation. L'arrestation a immédiatement mobilisé plusieurs centaines de personnes voulant se faire justice. Les captifs ont dû être

⁸ <https://www.lexpressmada.com/11/06/2018/justice-les-vindictes-populaires-seduisent/>

transférés à Mandritsara. La prison est surveillée par la population qui soupçonne la possibilité de la libération des prévenus.

23/06 - La résidence du chef de district de Port Bergé réduite en cendre par une bande de 500 à 600 individus exigeant la libération de six détenus, parmi lesquels des membres du « *Dina Besaboa* », accusés d'avoir pratiqué des cultures sur brulis [tavy] dans une aire protégée. Les gendarmes avaient pris la précaution de transférer les détenus à Antsohihy, provoquant la colère des manifestants qui exigeaient qu'ils leur soient remis. La foule avait au préalable saccagé et incendié les locaux du service des eaux et forêts qui avait procédé à l'interpellation des prévenus, ainsi que le bureau de l'ONG Bongolava Maitso qui œuvre en faveur de la protection de l'environnement, des habitations et le marché de la localité. Dans un souci d'apaisement, les autorités auraient décidé de remettre des prévenus en liberté. La prison, le tribunal, les bureaux administratifs et les postes de gendarmerie de Port Bergé ont été placés sous haute surveillance.

03/06 - Après son père, c'est le fils d'un commerçant karana qui est enlevé. Rishi Chandarana a été kidnappé par cinq ravisseurs à la sortie d'un golf près de la capitale. La famille Chandarana est une grande famille indo-pakistanaise, propriétaire de l'hôtel Melis. Pradeep Chandarana, le père de Rishi, avait lui-même été enlevé il y a un an. Il avait été libéré après quelques semaines après paiement d'une forte rançon.

08/06 - Navage Veljee, 46 ans, membre d'une famille propriétaire de grands magasins de la capitale, qui avait été enlevé le 24 mai à Ampasampito, a été libéré.

Rishi Chandarana a été libéré au terme de 10 jours de détention. On ignore si la famille a versé la rançon d'un million d'euros réclamée par les ravisseurs.

09/06 - Nizar Pirbay, opérateur économique, a été kidnappé devant son domicile à Toamasina. Il s'agit du troisième enlèvement d'opérateur d'origine indienne en deux semaines.

12/06 - Enlèvement du directeur d'Ocean Trade, Moustafa Hiridjee à Tsarasaotra. Il a été intercepté à la sortie de son bureau par une escouade de ravisseurs lourdement armés. Le collectif des Français d'origine indienne de Madagascar indique qu'il s'agit du quatrième rapt en l'espace de deux semaines. La famille Hiridjee est installée à Madagascar depuis 150 ans. Moustafa est président du groupement national des concessionnaires automobiles et co-fondateur d'une entreprise agro-alimentaire. Moustafa Hiridjee avait déjà été kidnappé il y a quelques années. A ces enlèvements s'ajoute l'assassinat d'un couple de commerçants d'origine indienne le 3 juin à Antsiranana. Les autorités malgaches ont montré leur impuissance face à la recrudescence de ces kidnappings, juge la presse. Au point que le gouvernement aurait dû faire appel à des experts français. Les observateurs émettent l'hypothèse qu'il s'agit de règlements de compte au sein de la communauté *Karana* de la Grande île. Le manque de collaboration des familles des victimes rendrait les investigations encore plus difficiles.

Pour le consultant juridique Harotsilavo Rakotoson, les menaces dont est victime la communauté indo-pakistanaise trouve son origine dans **le déni d'un droit fondamental qui est le droit à la nationalité malgache**, la reconnaissance pleine et entière que la Grande île est aussi leur « *tanindrazana* ». Sans cette reconnaissance, leur appartenance en demi-teinte actuelle expliquerait cette violence à son égard⁹.

18/06 - Le patron d'Ocean Trade, Moustafa Hiridjee, a été libéré contre le paiement d'une rançon dont le montant n'a pas été révélé.

► Justice, gouvernance

21/06 - La ministre de la justice ordonne l'assainissement du monde judiciaire. Devant les greffiers en chef, elle demande une prise de responsabilité immédiate de tous les acteurs du système. Noro Vololona Harimisa affiche une tolérance zéro vis-à-vis de tout fait de corruption ou de comportement déviant. Les greffiers sont notamment invités à traiter les justiciables avec respect, à mettre un terme aux mauvaises pratiques et à se soucier du bon usage des deniers publics. Des propos aussi fermes avaient été tenus à l'ensemble du corps de la magistrature et du monde judiciaire lors de la prise de fonction de la garde des sceaux. Noro Vololona Harimisa demande au CSM de jouer pleinement son rôle de garant de l'indépendance de la justice et au SMM de faire preuve de « *sagesse, de retenue et d'exemplarité* ».

28/06 - Le conseil des ministres a remplacé plusieurs hauts responsables du ministère de la justice. *L'Express* évoque « *un coup de grisou* ». Il s'agirait d'une première étape dans la mission d'assainissement que s'est fixée la nouvelle ministre, Noro Vololona Harimisa. Des remplacements qui touchent également l'École nationale de la magistrature et des greffes (ENMG), la Cour suprême et les Cours d'appel. Les changements attendus dans les pratiques et les comportements devront se concrétiser dans les six mois, prévient

⁹ <https://www.lexpressmada.com/14/06/2018/kidnapping-de-la-communaute-indienne-aokizay/>

la ministre, qui entend laisser une trace de son passage au ministère en rétablissant l'image de la justice, passablement écornée.

05/06 - Le procureur général de la Cour suprême a rouvert l'enquête opposant Mamy Ravatomanga à la Jirama. L'affaire concerne le paiement du loyer de neuf générateurs à la société Madagascar Utilities, appartenant à Mamy Ravatomanga, qui était également membre du conseil d'administration de la Jirama à l'époque. Le service juridique de la société nationale a nié l'existence d'un contrat avec Madagascar Utilities et a rejeté la facture de 17 milliards Ar. Pour l'accusation, il s'agit d'une facture fictive destinée à puiser des fonds dans les caisses de la société nationale. En mars 2017, le multimilliardaire, PDG du groupe Sodiat et proche d'Andry Rajoelina, avait obtenu pour cette même affaire un non-lieu du tribunal correctionnel d'Antananarivo. Le juge avait considéré que le dossier relevait du tribunal de commerce. Constatant une anomalie dans la procédure, le ministère de la justice a ordonné un « *pourvoi dans l'intérêt de la loi* ». Pour mémoire, Mamy Ravatomanga fait l'objet d'une enquête menée par le parquet financier de Paris portant sur l'acquisition frauduleuse d'immeubles et de villas pour plus de 4,5 millions d'euro à Levallois-Perret.

06/06 - Après plus de deux ans de cavale, le colonel René Lylison de Roland, sénateur Mapar, a été acquitté en appel. Une ordonnance de mainlevée dictant la fin du mandat d'arrêt a été prise. La cour d'appel a également annulé la décision du tribunal correctionnel de février 2017 condamnant à un an de prison ferme l'ex-chef des Forces d'intervention spéciales (FIS) de la Transition. Pour la première fois depuis 2016, le prévenu a fait une apparition en public. *Tribune* note que cette décision survient au lendemain de la nomination du premier ministre de consensus proposé par le Mapar, synonyme d'un retour en force d'Andry Rajoelina après plus de 4 ans d'exclusion imposée par son allié d'autrefois, le HVM de Hery Rajaonarimampianina. Le colonel Lylison avait été poursuivi pour troubles à l'ordre public et atteinte à la sûreté de l'État après avoir incité les Tananariviens à décréter une ville morte le 23 mai 2016. Le lendemain, des barrages avaient été érigés dans différents quartiers. Plusieurs centaines de militaires avaient été lancés à sa recherche, des arrestations avaient été opérées. Lors la cérémonie de commémoration du soulèvement du 29 mars 2016, un affrontement avait été évité de justesse entre le sénateur, qui voulait déposer une gerbe, et l'ancien commandant de la circonscription de gendarmerie d'Antananarivo, le général Florens Rakotomahanina. Depuis la tension est demeurée très vive entre le sénateur et le pouvoir. Le colonel Lylison compte retrouver son siège au Sénat.

02/06 - Mise en place d'un Dina à Nosy Be Hell Ville pour assurer la protection des ressources naturelles, annonce le préfet de police, Horace Patrice. Une formation sera dispensée aux chefs fokontany et autres responsables locaux. Le tribunal a donné son approbation. *La Gazette* écrit que dans de nombreuses régions « *les représentants des habitants ont demandé au tribunal de donner une force exécutoire aux Dina déjà élaborés par les habitants et d'importantes personnalités. Ils demandent la mise en application de ce type de règlement à l'encontre de ceux qui sont à l'origine de la recrudescence de l'insécurité* ».

05/06 - La loi sur le recouvrement des avoirs illicites n'a toujours pas été adoptée par l'Assemblée nationale. Le texte n'est pas inscrit à l'ordre du jour, au grand dam de *Midi*, qui juge ce projet essentiel dans le cadre de la lutte contre la corruption. Cette loi aurait notamment permis de diligenter des enquêtes sur l'équipe gouvernementale sortante, impliquée dans plusieurs affaires non élucidées, comme celle relative à l'origine des fonds détenus au domicile du premier ministre et qui lui ont été subtilisés. Sans parler des affaires impliquant Claudine Razaimamonjy et la ministre de la justice, Rasolo Elise Alexandrine, accusée par Houcine Arfa d'avoir reçu 70.000 euros de sa part pour son évasion.

11/06 - Recrutement de commissaires de police : des candidats demandent l'annulation des résultats du concours. Une requête en annulation a été déposée auprès du Conseil d'Etat. Des candidats admis auraient été éliminés à la dernière minute. Ils suspectent des faits de corruption et des irrégularités. Ils demandent une vérification des notes et l'intervention du Bianco. Les résultats ont été publiés le jour où le gouvernement d'Olivier Mahafaly a présenté sa démission, laissant supposer que de hauts dirigeants et membres de l'ancien gouvernement auraient « *intégré* » les noms de leur proche dans la liste des admis. Le nombre de places réservées au concours « *professionnel* » aurait été gonflé pour faciliter cette intégration. Ce problème de recrutement au sein de la police nationale remet une fois de plus en question la transparence des concours de recrutement de nombreux corps de fonctionnaires, notamment dans les douanes, les domaines, l'inspection du travail, les fonctions diplomatiques et consulaires, les administrateurs civils.

16/06 - Les magistrats du Pôle Anti-Corruption (PAC) d'Antananarivo ont prêté serment, après plusieurs reports en raison des réticences des élus à adopter ces textes et de difficultés de recrutement. Pour mémoire, les compétences du PAC peuvent se résumer en la poursuite, l'instruction et le jugement des infractions de corruption et assimilées, dont le blanchiment de capitaux, des infractions économiques et financières apparaissant d'une gravité ou complexité particulière, ainsi que d'autres infractions justifiant d'une com-

plexité et de gravité dans certains domaines, dont la cybercriminalité, le terrorisme et la criminalité transfrontalière. Les verdicts prononcés par les PAC sont toujours d'application ferme, il n'y a pas de sursis. « *Sur le plan budgétaire, les Pôles anti-corruption auront une gestion autonome. D'autre part, sur le plan de l'exécution des tâches des fonctions judiciaires, les magistrats seront complètement indépendants. Indépendants vis-à-vis du ministère de la justice et vis-à-vis de toutes les personnes qui essaieront de s'immiscer dans leurs fonctions* », souligne Harimahefa Ratiaraisoa, coordinatrice nationale des Pôles Anti-corruption. Un grand pas en avant donc mais qui nécessite, pour un bon fonctionnement, encore des ajustements. Ainsi, tant que les lois sur le recouvrement des avoirs illicites, sur le blanchiment de capitaux et sur le financement du terrorisme ne seront pas votées - ces lois ont été mises quatre fois à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale mais n'ont encore jamais été débattues - les magistrats pourront condamner les coupables mais ne pourront pas récupérer l'argent volé ou détourné. Certains observateurs redoutent en outre des conflits de compétence entre le PAC, le Bianco et le SAMIFIN, ces trois organes ayant tous les compétences à connaître des infractions liées à la corruption.

Le PAC d'Antananarivo remplace la Chaîne pénale anti-corruption, mise en place en 2004. D'autres PAC seront progressivement installés dans les chefs-lieux de province afin d'assurer une décentralisation de la lutte contre ce fléau. Celui de Toamasina pourrait être installé cette année, le Grand port étant en première ligne dans les infractions économiques.

La décision d'établir ces juridictions spécialisées recommandées par les partenaires onusiens et le FMI remonte à 2015. L'affaire Claudine (conseillère du président de la République soupçonnée de favoritisme dans l'attribution de marchés publics, de détournement de deniers publics, de recel de détournement de deniers publics, d'abus de fonction et de blanchiment d'argent, arrêtée en avril 2017) ou encore l'affaire dite du Paon d'or (députés qui auraient été corrompus dans la but de voter les lois électorales, en avril 2018) devraient être transmises prochainement aux magistrats du PAC de la capitale.

► Santé

02/06 - Madablog publie un reportage réalisé en 2008 sur les pratiques d'exorcisme à Madagascar¹⁰. Réalisées par les « *bergers* »¹¹ de l'Eglise luthérienne, elles peuvent conduire à soigner des maladies psychiatriques par des méthodes assimilables à des traitements cruels, inhumains et dégradants, telles que l'enchaînement nuit et jour d'hommes, de femmes et même d'enfants.

05/06 - Le taux de prévalence du VIH/Sida s'accroît. Il est actuellement de 0,3 %. 14,6 % des porteurs sont des homosexuels, 8,2 % des consommateurs de drogues par injection, 5,6 % des travailleurs du sexe. L'Onu/Sida se déclarait en 2016 préoccupé de la situation. L'effectif de 31 000 personnes déclarées porteuses du VIH serait très éloigné de la réalité. Le dépistage est encore une étape très peu franchie par beaucoup de personnes, principalement par crainte du jugement de la société.

L'Office national de nutrition (ONN) indique que la Grande île a besoin de 740 millions de dollars par an pour une bonne nutrition des enfants de moins de 5 ans. 398 millions de dollars annuels suffiraient à financer 14 projets de nutrition pour que ces enfants ne souffrent plus de malnutrition modérée ou aigüe. Le taux de malnutrition modérée des enfants de moins de 5 ans atteint actuellement 47,3 %.

14/06 - Drépanocytose : deux millions de Malgaches touchés. Cette maladie du sang peu connue est due à une anomalie de l'hémoglobine, provoquant une dégénérescence des globules rouges. Le traitement de cette maladie génétique héréditaire est complexe. Elle touche près de 2 % de la population malgache. Le pourcentage d'enfants susceptibles d'être atteints par cette maladie est particulièrement élevé dans la région Atsimo Atsinanana (18,5 %). Sur les 50 millions de personnes drépanocytaires dans le monde, 11 % sont des Malgaches. Le dépistage constitue une étape fondamentale pour la prise en charge de cette maladie. Un colloque est organisé à Antananarivo par la Société malgache d'hématologie et de transfusion.

¹⁰ <https://www.madablog.com/video-reportage-exorcisme-madagascar-querison-malades/> (15'59)

¹¹ Les « *centres de réveil* » qui pratiquent cette forme d'exorcisme sont des institutions reconnues qui entretiennent, outre les quatre centres historiques rattachés chacun à l'un des fondateurs, des établissements permanents répartis à travers le pays. On les nomme « *toby* », ce qui veut signifier camp ou campement. Dans la bible malgache, « *toby* » désigne les camps où les enfants d'Israël ont vécu lors de leur traversée du désert. Dans le « *toby* » se réunissent les chrétiens « *réveillés* », parmi lesquels se distinguent des personnes consacrées, qui ont reçu le ministère propre au mouvement. Ce sont les « *mpiandry* », dont la fonction est de prêcher l'Évangile mais aussi de chasser les démons, de guérir les malades et d'imposer les mains. « *Mpiandry* » est également un terme biblique qui signifie « *berger* ». Le « *toby* » reçoit aussi (c'est sa fonction principale) les personnes qui ont besoin de l'aide des bergers. Ce sont les malades qui viennent, généralement conduits par leurs familles, pour qu'on les délivre des démons et qu'on leur impose les mains. Les « *toby* » servent en outre de lieu d'hébergement et de soins des malades, le plus souvent mentaux.

15/06 - Après cinq ans de mise en œuvre, le programme d'appui aux services sociaux de base-santé (Passoba-Santé) arrive à son terme et affiche un bilan globalement positif en donnant un souffle régénérateur au système de santé. Plus de 10 millions de personnes, notamment celles des zones éloignées et enclavées, ont bénéficié d'un meilleur accès aux services et soins de santé. Un démarrage en pleine période de transition, moment particulièrement difficile qui a dégradé considérablement l'efficacité et les performances du système de santé. Le programme, mis en œuvre par l'UNICEF et l'AFD, a été financé par l'UE à hauteur de 22 millions d'euros à son début, puis de 10 millions supplémentaires pour son prolongement de deux ans. Près de 1 100 centres de santé de base (CSB) et 6 844 fokontany ont été touchés par les activités menées. Le programme a conduit à la réouverture de 73 CSB. Parmi les autres résultats du programme figurent l'intégration à la fonction publique de 538 agents de santé dans 50 districts sanitaires et l'informatisation de la gestion des ressources humaines dans 50 districts.

25/06 - Madagascar déclaré officiellement « Pays libre de la polio » par la Commission régionale de certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique. L'OMS, la Polio Global Initiative, l'UNICEF, l'USAID, GAVI et le Rotary International ont félicité Madagascar. Des cas de polio ont cependant encore été recensés dans quelques régions et 13 campagnes de vaccination ont été réalisées depuis décembre 2014. La vigilance continuera cependant à s'imposer, le virus pouvant encore être importé de certains pays d'Afrique où il n'est pas encore éradiqué. Les campagnes de vaccination seront renforcées, notamment dans les zones enclavées.

► Droit du travail

19/6 - Payer pour travailler. Dans un article publié sur le site de l'OIT¹², Une jeune femme du quartier de Tanjombato, banlieue d'Antananarivo, rapporte que pour voir son contrat renouvelé dans une entreprise textile de zone franche, elle doit verser chaque jour 500 Ar à son contremaître. La jeune femme enchaîne des contrats temporaires dans une entreprise franche pendant deux ans en donnant satisfaction à son employeur. Pour pouvoir gagner 160 000 Ar par mois (environ 40 euros), elle se lève à 4h30 pour commencer son travail à 6 heures et le terminer vers 18h30. Compte tenu des embouteillages monstres qui engorgent la capitale aux heures de pointe, elle n'est pas chez elle avant 20 heures. Mais, surtout, compte tenu de la main d'œuvre abondante disponible en raison du chômage qui frappe Madagascar, elle doit aussi verser ce qu'elle appelle le « chiffre » (en réalité, un bakchich) de 500 Ar par jour à son contremaître pour voir son contrat renouvelé. Choquée par ces pratiques, l'employée a décidé de cesser de payer. Quelques jours plus tard, lorsqu'elle arrive à l'usine, elle voit que son nom a été ajouté à la liste des « *nommées* », c'est-à-dire des ouvrières dont le contrat ne sera pas renouvelé. « *Pourquoi devrais-je payer pour avoir le droit de travailler ? C'est injuste. Il faut briser le silence contre ces pratiques* », s'indigne-t-elle. Quand on lui demande pourquoi elle n'a pas contacté le délégué syndical de l'entreprise, elle répond qu'il était au courant mais qu'il avait lui-même peur d'intervenir. Les inspecteurs du travail doivent souvent eux-mêmes faire face à des intimidations verbales et parfois même à des menaces de mort.

► Droits des enfants, droits des femmes

12/06 - La Journée mondiale contre le travail des enfants est consacrée cette année au travail dangereux et à la sécurité du travail pour les jeunes ayant l'âge légal de travailler. « *A Madagascar, les enfants qui travaillent dans les briqueteries et comme domestiques font partie de celles et ceux qui ont besoin d'être protégés* », écrit l'OIT¹³. A Madagascar deux millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent (carrières de pierres, emplois domestiques...) et ne sont pas scolarisés, selon une étude du BIT, de l'UNICEF et de l'Instat de 2016. La majorité d'entre eux exercent des métiers dangereux¹⁴.

15/06 - Les services de la protection de l'enfance enregistrent une progression préoccupante des déclarations de fugue et de disparition. 329 cas ont été enregistrés dans la capitale entre janvier et mai 2018. Dans la majorité des cas il s'agit d'enfants de 11 à 16 ans qui tenteraient de fuir les problèmes et violences familiales.

29/06 - Une enquête menée par l'UNICEF en 2017 auprès de 950 enfants des rues de la capitale montre que 70 % des enfants sont poussés à mendier par leurs parents. S'ils rentrent à la maison les mains vides ils sont sévèrement punis. Le phénomène prend de l'ampleur en raison de l'aggravation de la pauvreté. Les

¹² http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_632557/lang--fr/index.htm
Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/56/52/448497/120502060.pdf>

¹³ http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_631870/lang--fr/index.htm

¹⁴ <https://www.koolsaina.com/reportage-glacant-enfants-domestiques-de-madagascar/>

institutions habilitées à prendre en charge ces enfants des rues sont fréquemment en infraction par rapport aux normes fixées par les pouvoirs publics. Le ministère de la population lance des opérations de contrôle.

20/06 - Violences à l'égard des enfants. Une étude nationale sans précédent vient de paraître sur les violences à l'égard des enfants. Elle confirme que ces violences font partie de leur vie quotidienne. Châtiments corporels, violences psychologiques, violences sexuelles. Dans ce rapport - commandité par l'Etat et l'Unicef -, un jeune sur deux affirme avoir subi des violences en milieu scolaire. Neuf sur dix déclarent avoir été victimes de châtiments corporels au sein de leur famille. Sur toute l'île, ce sont plus de 3 200 personnes - jeunes, parents, travailleurs sociaux, enseignants, gendarmes -, qui ont été interrogées sur la perception et leur vécu de la violence envers les enfants. Pour une pédopsychiatre associée à l'étude, *« la violence est considérée comme une méthode éducative, que ce soit dans le milieu familial ou à l'école. L'autre déterminant c'est l'âge de l'enfant. L'étude a montré qu'entre 10 et 14 ans, c'était un âge critique où l'enfant a le plus à risque d'être violent. Un autre déterminant : le milieu rural. C'est-à-dire qu'un enfant qui vient du milieu rural est plus exposé aux violences. »* Une violence banalisée et un taux de signalement auprès des autorités quasi inexistant, du fait des résistances culturelles, de la méconnaissance des recours possibles et de la défiance vis-à-vis de la justice. Les enfants victimes de viols incestueux obtiendraient rarement gain de cause devant les tribunaux. A terme, cette étude devrait permettre aux acteurs de la protection de l'enfant de mieux comprendre et donc de mieux prévenir et de mieux répondre aux situations de risque. Elke Wisch, représentante de l'Unicef à Madagascar, a invité tous les acteurs, les autorités, les partenaires techniques et financiers, les partenaires de la protection de l'enfant, les communautés, les familles et les parents à prendre conscience de la gravité de ce phénomène et à prendre conjointement les mesures qui s'imposent.

21/06 - « Enfants nés en prison : des êtres oubliés ! », titre *La Gazette*. Des enfants naissent encore dans les prisons car la mère est enceinte à son arrivée. On constate aussi que des femmes détenues tombent enceintes durant la période de détention alors que l'organisation carcérale exclut en principe de type de situation. Les hommes sont séparés des femmes et les pénitenciers qui sont en charge de surveiller les femmes sont aussi en principe de sexe féminin. Ces enfants, ne pouvant être séparés de leurs mères, sont obligés de rester en prison avec elles alors qu'ils ne font l'objet d'aucune condamnation judiciaire ni d'une décision de détention préventive. Or les textes prévoient expressément que les mineurs de moins de 13 ans ne peuvent être détenus ou faire l'objet d'une condamnation pénale. Le quotidien écrit : *« Il appartient aux autorités de trouver un juste milieu entre deux impératifs : la nécessité de garder l'enfant auprès de sa mère pour qu'il bénéficie de toute l'affection utile à son développement, mais aussi l'impératif de lui accorder la liberté et de le laisser se développer dans les meilleures conditions sociales possibles. »*

Droit des femmes : l'association des femmes luthériennes dénonce la coutume qui délaisse les veuves dans la région Sud-Ouest. L'association a réalisé un film documentaire sur ce thème en partenariat avec Transparency International pour combattre la coutume qui veut que la famille de l'homme défunt accapare tous les biens acquis durant l'union, dépouillant la veuve de tous ses biens et de toutes ses ressources. Les responsables de cette initiative lancent un appel au ministre de la population et de la promotion de la femme et demandent à la communauté internationale d'apporter son concours.

► Médias

09/06 - Culture de la paix et de la redevabilité : soutien à 14 radios de proximité dans 11 districts du Sud touchés par l'insécurité. Leurs animateurs ont participé à des sessions de renforcement de capacité en matière de réalisation d'émissions, organisées par le PNUD et l'UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds des Nations unies pour la Consolidation de la paix, en collaboration avec la Coalition des radios pour la paix. Les radios ont également bénéficié d'un appui en équipement pour faciliter la réalisation de leurs émissions.

13/06 - Le nouveau ministre de la communication, Riana Andriamandavy VII, contesté par les journalistes. Dès sa nomination ils n'ont pas hésité à faire connaître via *Facebook* leur désapprobation pour la nomination de cette personnalité qui s'est illustrée par des agissements répréhensibles au lendemain de l'arrestation de Claudine Razaimamonjy, allant jusqu'à caillasser et forcer le siège du Bianco où était entendue sa belle-sœur, proche du couple présidentiel, impliquée dans des affaires de corruption et de détournements de deniers publics. Intervention musclée appuyée par des hommes de main et accompagnée de menaces de mort à l'endroit de la présidente du SMM. Le dossier a été mis en veilleuse par la justice depuis avril 2017, nonobstant le mandat d'arrêt dont Riana Andriamandavy VII fait encore l'objet. *« Il ne peut pas être ministre. Une personnalité soupçonnée a l'obligation morale et éthique de s'éloigner du pouvoir, non seulement pour ne pas gêner ses pairs, mais aussi et surtout pour éviter que son pouvoir n'interfère avec l'enquête »*, estime le juriste Imbiky Herilala. L'Ordre des journalistes a exhorté ses collègues à venir protester lors de la passation de services. Pour *La Gazette* cette nomination s'apparente à une ultime provocation aux professionnels des médias, et qui plus est, il s'agit d'une *« erreur de casting »*. *La Vérité* est du même avis et se dit *« scandalisé »*.

Les journalistes qui contestent la nomination de Riana Andriamandavy VII ont demandé d'être reçus par le chef de gouvernement.

22/06 - La licence d'exploitation des stations TV et radio MBS appartenant à Marc Ravalomanana a été rétablie à la suite du verdict du Conseil d'Etat qui annule la décision du ministère de la communication. Après une décennie de fermeture, le PDG de Tiko espère pouvoir refaire enfin son retard médiatique sur ses adversaires à la présidentielle, notamment Andry Rajoelina, qui, avec la station *Viva*, dispose de gros moyens

28/06 - Signature d'un partenariat entre L'Express et L'Ecole supérieure de l'information et de la communication (Samis/Esic) dépendant du Collège Saint Michel pour lancer L'Express Academy, un centre de réflexion, de formation, d'étude et de réflexion sur le journalisme, l'information et la communication. Le partenariat se fixe pour objectif la refondation de la profession de journaliste en proie à d'importantes difficultés. Outre ses activités en matière de formation continue, il interviendra auprès des citoyens et notamment des plus jeunes et des scolaires dans le cadre de séances d'éducation aux médias.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières

01/06 - Secteur minier - Des experts australiens vont collaborer au renforcement de capacité des cadres malgaches. Leur contribution portera notamment sur le respect des cahiers des charges pour les permis délivrés, la politique fiscale et la législation, le développement durable afin de soutenir une croissance socio-économique inclusive, la surveillance des impacts environnementaux des opérations minières. L'Australie fait valoir sa longue expérience en la matière et sa position de leader au niveau mondial. Le gouvernement australien entend contribuer au développement du secteur minier dans les pays du COMESA. Des cadres et des étudiants malgaches pourront bénéficier de bourses pour suivre des formations en Australie. La coopération entre Madagascar et l'Australie dans le secteur minier remonte à de nombreuses années mais elle devrait connaître une nouvelle impulsion.

22/06 - Des exportations de saphir très largement clandestines. Les documents officiels font état de 2 tonnes exportées par an alors que les statistiques miroirs des saphirs en provenance de Madagascar révèlent que plus de 20 tonnes sont commercialisées chaque année, révèlent de récentes études effectuées dans le cadre de la lutte contre les trafics de ressources naturelles, a rapporté le DG du Bianco, Jean Louis Andriamidy. Selon lui, les 18 tonnes de saphir non déclarées ont été exportés clandestinement avec des vrais-faux documents.

La présence de gros bateaux de pêche chinois au large de Lavanono (district de Tsihombe) préoccupe la population qui craint pour la surexploitation de ses ressources halieutiques. Le ministère de la pêche affirme que leur présence est légale dans les eaux du Sud-Ouest mais qu'elle n'est que temporaire. Les bateaux devraient à présent remonter vers le Nord.

03/06 - Plus de 250 caméléons et geckos, dont le prix est évalué à 26.000 euros, ont été découverts dans le sac à dos d'un Russe rentrant de Madagascar. L'homme avait passé sans encombre la douane de Madagascar en transportant les reptiles dans son sac.

25/06 - Les trafics de tortues se multiplient sur la RN7. Les forces de l'ordre ont effectué leur quatrième saisie à l'entrée de Fianarantsoa depuis le début de cette année. Près d'un millier de tortues braconnées ont pu ainsi être saisies, dissimulées dans les bagages de passagers de taxi-brousses, voire dans un cercueil fixé sur la galerie de toit, comme cela s'est produit en avril.

06/06 - Alerte rouge pour 105 des 112 espèces de lémuriniens malgaches « 105 sur les 112 espèces de lémuriniens recensées dans le pays, soit près de 95 %, sont actuellement menacées d'extinction. 38 espèces sont critiqueusement en danger, 44 espèces en danger et 23 autres vulnérables. En tout, douze espèces de plus sont menacées de disparition par rapport à la statistique de juillet 2017 ». C'est un cri d'alarme que lance le professeur Jonah Ratsimbazafy, président du GERP (Groupe d'études et de recherches sur les primates de Madagascar) et vice-président de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature). Le professeur Ratsimbazafy laisse éclater sa colère. « *Les financements augmentent, les dangers se multiplient. D'où viennent les failles ? (...) A Madagascar les forêts disparaissent, les animaux meurent et personne n'est poursuivi. (...) Nous demandons que la justice abandonne le laxisme et lance les poursuites contre les auteurs* ».

14/06 - Trafic d'ossements humains : six personnes arrêtées par la brigade de recherche criminelle à Toamasina. 301 os longs, enfouis dans des sacs de charbon de bois, attendaient des acheteurs au bord de la route. Les enquêtes ont révélé les malfaiteurs avaient pillé plusieurs tombeaux dans le district de Mahanoro.

05/06 - Journée mondiale de l'environnement du 5 juin - Amnesty International, l'Alliance Voahary Gasy (AVG), la Coalition Nationale de Plaidoyer Environnemental (CNPE) et le CRAAD-OI s'associent pour une action de sensibilisation à travers une illustration, en deux langues, qui interpelle l'opinion publique et appelle la population à soutenir leurs actions de protection des défenseurs de l'environnement¹⁵. Les trois thèmes préoccupant au plus haut point, et qui minent réellement le quotidien de la majorité des Malgaches en milieu rural sont : la destruction lente mais inexorable de l'environnement, l'accaparement des terres par des étrangers et le trafic illégal des richesses naturelles.

11/06 - Un militant écologiste condamné à une amende absurde sur fond de répression persistante¹⁶ Encore un militant écologiste condamné à Madagascar... Le 8 juin, après avoir passé plus de trois semaines en détention, Christopher Manenjika a été déclaré coupable de « *rébellion* » et d'« *outrage à fonctionnaires* ». Les poursuites intentées à son encontre s'inscrivent dans la lignée de plusieurs inculpations de militants écologistes sur l'île, dont beaucoup encourent des peines de prison.

« *La ressemblance est frappante entre le cas de Christopher et celui d'autres militants écologistes à Madagascar, eux aussi en butte à des accusations de "rébellion", qui sont un prétexte pour les réduire au silence* », a déclaré Amnesty International. L'alerte avait été donnée le 29 mai par un communiqué de la CNIDH¹⁷.

08/06 - Le remblai illégal d'un terrain de plusieurs hectares appartenant à Edgar Razafindravahy, ancien PDS d'Antananarivo et conseiller de la présidence, se poursuit et prend de l'ampleur, selon *La Gazette*. Ce terrain jouerait un rôle essentiel pour l'évacuation des eaux usées des quartiers avoisinants, à proximité du marais Masay. Les autorités, interpellées, n'ont pas réagi. Le quotidien annonce qu'il va saisir le Bianco.

Les constructions et remblais illicites ont augmentés ces derniers mois à Antananarivo. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'équipement a lancé un appel aux responsables communaux. 186 verbalisations ont été effectuées, 40 constructions illicites ont été enregistrées, 45 travaux en cours ont été arrêtés et 6 maisons ont été démolies par la police de l'aménagement du territoire ces derniers mois. Le ministère a procédé au recrutement de 84 policiers.

16/06 - Le phénomène de désertification touche une superficie de 182 590 km², soit 31 % de la superficie totale du pays. La désertification concerne principalement 12 régions, généralement situées dans les zones Ouest et Sud-Ouest. Aux causes traditionnelles que sont la déforestation et les feux de brousse, s'est ajouté plus récemment le rejet d'eaux usées provenant des sites d'exploitations minières. Le phénomène risque en conséquence de s'amplifier si aucune action n'est entreprise.

16/06 - La nouvelle ministre de l'aménagement du territoire, Christine Razanamahaso, annonce la suspension de la loi sur les Zones économiques spéciales (ZES). « *A l'époque, nous n'avons pas adopté cette loi à l'Assemblée nationale, mais l'exécutif a fait un forçage en la faisant passer à nouveau malgré les contestations. Actuellement, nous allons faire tout notre possible pour que cette loi soit suspendue* », a-t-elle affirmé. Cette loi sur les ZES constitue « *une porte ouverte à l'accaparement* » de terrains, avait décrié le Collectif Tany. Elle priverait les Malgaches de l'accès à des milliers d'hectares de terres pour une période de longue durée sinon indéterminée. L'ancienne ministre de la justice de la Transition a également fait part de son intention de mettre fin aux remblayages sauvages dans la capitale. S'adressant aux étrangers qui essaient d'accaparer illégalement des terrains, elle déclare : « *Il faut que vous respectiez et la loi et les valeurs malgaches. Les propriétaires du terrain doivent également le démontrer avec des documents légaux* ».

► **Coopération, bailleurs de fonds**

01/06 - La Chine financera la réhabilitation de la RN5A, qui relie Ambilobe à Vohémar, l'une des seules voies desservant le Nord-Est de l'île. Alors que le FED tarde à décaisser les montants alloués à Madagascar, l'Exim Bank of China s'engouffre dans la brèche. La banque d'Etat a débloqué 158 millions de dollars pour

¹⁵ <http://www.madagate.org/madagascar-informations-politiques/a-la-une/6794-madagascar-environnement-amnesty-international-avg-cnpe-et-craad-oi-sensibilisent.html>

¹⁶ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/05/00/448497/120396530.pdf>

¹⁷ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/78/75/448497/120403986.pdf>

Voir aussi le Blog d'Environmental Investigation Agency (EIA) : <https://eia-global.org/blog-posts/201800607-pas-un-de-plus-une-autre-voix-pour-la-forêt-réduite-au-silence-à-Madagascar>

financer la réfection cet axe stratégique devenu totalement impraticable. Les travaux seront assurés par China Road and Bridge Corp (CRBC), entreprise d'Etat active dans toute l'Afrique et travaillant indifféremment sur crédits chinois ou de la Banque mondiale, comme c'est le cas en Ethiopie, au Kenya et en Ouganda. Déjà active à Madagascar, CRBC a déjà réalisé les voies express de la capitale dans le cadre des grands chantiers du Sommet de la Francophonie.

16/06 - La Banque mondiale annonce un appui additionnel de 40 millions de dollars pour le « *Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité* » (PAGOSE). Ce crédit de l'Association internationale de développement (IDA) renforce les objectifs du PAGOSE visant à améliorer la gouvernance et le fonctionnement du secteur. Bien que Madagascar ait réalisé ces derniers mois des progrès encourageants pour accroître les performances de ce secteur, des efforts doivent être consolidés et intensifiés pour améliorer la performance financière et opérationnelle de la Jirama ainsi que la transition vers les énergies renouvelables, a indiqué Coralie Gevers, responsable des opérations pour Madagascar. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'approvisionnement en électricité et permettre l'intégration de la production variable d'énergie renouvelable. Ces investissements permettront à la Jirama de renforcer les réseaux de transport et de distribution, afin de réduire non seulement les pertes techniques, mais aussi de soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale d'électrification par densification du réseau pour augmenter le taux d'accès à l'électricité qui reste l'un des plus faibles du continent. Le pays occupe actuellement la 185^{ème} place sur 190 pays dans le classement des indicateurs énergétiques du rapport Doing Business. Il a un taux d'électrification national de 15 % en 2016 (39 % en milieu urbain et 5 % en milieu rural).

19/06 - Baisse attendue des financements extérieurs. Selon les prévisions du projet de loi de finances rectificative 2018, une rétraction de 10,4 % est attendue pour l'investissement public, passant de 3 286,3 milliards Ar à 2945,5 milliards. Cette baisse s'explique par une chute de 15,8 % attendue pour les financements extérieurs.

► Economie

11/06 - Le projet de loi de finances rectificative en cours d'examen prévoit une enveloppe supplémentaire de 100 milliards Ar pour la Jirama. Les transferts accordés à la compagnie passeront ainsi de 209 milliards Ar à 309 milliards. Les autorités justifient ce dépassement par « *les pertes importantes enregistrées aggravées par la sécheresse* » et la volonté « *d'augmenter la résilience de cette société face aux variations des coûts des intrants* ». La détermination du montant des subventions supplémentaires à octroyer et les moyens mis en œuvre pour les financer font partie des points que le gouvernement devait soumettre à la réunion de printemps du FMI en avril pour que le dossier de Madagascar soit soumis au conseil d'administration du Fonds en juin. Malgré la mise en œuvre de son plan de restructuration, la compagnie semble avoir du mal à se passer des subventions de l'Etat. La Jirama ne devrait plus percevoir aucune subvention de l'Etat en 2021.

18/06 - La monnaie nationale devrait poursuivre sa dépréciation en 2018. Celle-ci sera néanmoins limitée par les décaissements qui doivent intervenir dans le cadre du programme FEC du FMI, les bonnes perspectives pour les cours de la vanille et une meilleure gestion des exportations aurifères. Parmi les causes de cette dépréciation de l'Ariary figure la hausse des cours mondiaux du pétrole. L'insécurité qui frappe désormais les touristes étrangers pourrait impacter lourdement le secteur, gros fournisseur de devises. La Jirama subira les conséquences de la poursuite de cette dépréciation par rapport au dollar pour ses approvisionnements en carburants.

21/06 - Le développement informatique victime d'une fuite de cerveaux. Les compétences des développeurs informatiques malgaches semblent très appréciées à l'étranger. Malheureusement, la situation qui prévaut sur le marché du travail favorise les départs des techniciens vers l'étranger. Et les bons éléments - ceux qui ne sont pas partis - sont engagés par les compagnies off-shore en services informatiques qui travaillent pour le compte des géants internationaux. Là encore, c'est l'économie nationale qui en pâtit car ces produits informatiques sont destinés à des utilisateurs à l'étranger, déplore le gérant d'OpenFlex, une société spécialisée dans le développement informatique.

24/06 - La centrale solaire photovoltaïque d'Ambohipihaonana, dans le district d'Ambatolampy, est opérationnelle. C'est la plus grande de l'océan Indien et l'une des plus importante en Afrique subsaharienne. La centrale s'étend sur 33 ha, avec 73 008 panneaux photovoltaïques, pour une puissance de 20MW qui couvriront les besoins en électricité d'environ 50 000 ménages sur le réseau interconnecté d'Antsirabe et d'Antananarivo. La centrale a été construite par la société Green Yellow qui l'exploitera durant 20 ans. Des installations similaires sont envisagées dans une quarantaine d'autres localités où le mixte énergétique sera de rigueur pour garantir une production stable quelles que soient les conditions météo.

28/06 - Les travaux de construction de la nouvelle centrale hydro-électrique de Farahantsana-Mahitsy par la société Tozzi Green, holding italienne œuvrant dans les énergies renouvelables, avancent. Cette centrale, construite sur le fleuve Ikopa et fournissant une puissance de 28 MGW, sera opérationnelle au second semestre 2019. Elle alimentera plus de 200.000 ménages sur le réseau interconnecté d'Antananarivo. La centrale fera faire à la Jirama une économie de près de 20 millions de dollars par an. Le coût total du projet est de 35 millions d'euros.

300 millions d'euros d'investissements seront alloués au renforcement de la production d'électricité dans la région de Toamasina à partir de 2019. Le projet de centrale hydro-électrique de Volobe confié à une société norvégienne, en partenariat avec Jovena et Colas, permettra à la Jirama de réaliser de substantielles économies de carburant. La centrale devrait être opérationnelle en 2022.

► Social, divers

02/06 - Les agents recenseurs rencontrent des obstacles dans la collecte des informations auprès de la population. Le contexte politique incite celle-ci à faire preuve de méfiance. Les questions portant sur le niveau de vie et la situation des ménages suscitent le plus de craintes, l'objectif recherché n'étant pas compris. Pour nombre de personnes, le recensement consiste simplement à dénombrer la population. La phase préalable consistant à numérotter les habitations n'a pas pu être achevée dans de bonnes conditions, faute de pouvoir leur attribuer des adresses précises. Le SeFaFi explique les raisons de cette défiance de la population¹⁸ : « *Les gens qui viennent les voir [les habitants] sont des personnes envoyées par l'Etat. Or tout ce qui touche au fonctionnement de l'Etat entraîne une forte méfiance de la part de la population. Ils ont peur. Peur d'être dévoilés. La plupart des gens sont dans l'informel, la plupart des gens sont dans des situations discutables du point de vue foncier par exemple (maisons illicites sur des terrains qui ne leur appartiennent pas), ils ont des revenus non déclarés. Bref, dès qu'on veut toucher à ce fonctionnement familial, qu'il soit de l'habitat, des revenus, là on se heurte à des murs de méfiance extrêmement forts et ça explique que des gens refusent de recevoir les enquêteurs.* » Un manque criant de communication autour d'un événement pourtant majeur pour le pays. « *Si on avait insisté sur le fait qu'on veut simplement avoir un minimum d'informations permettant de mieux cerner les problèmes de la société, il y aurait certainement eu une attitude beaucoup plus positive parce que les gens en auraient parlé entre eux* », poursuit Sylvain Urfer. Le directeur général de l'Instat reconnaît une défaillance dans la sensibilisation de la population et affirme que le questionnaire sera bientôt mis en ligne. Autre problème, qui est venu perturber le recensement : certains agents n'ont pas reçu leurs indemnités et ont donc cessé de travailler. De quoi retarder d'une dizaine de jours la fin de cette opération d'envergure prévue initialement le 10 juin. Dans certaines zones, les agents recenseurs doivent se faire accompagner par les forces de l'ordre en raison de l'insécurité. Le recensement a dû être différé dans des villages du Menabe subissant des attaques de dahalo. 40 % des communes sont inaccessibles en voiture et les agents sont souvent contraints de marcher sur des kilomètres pour rejoindre des foyers. Les premières données du recensement sont attendues pour courant octobre.

09/06 - Trafic de stupéfiants : 140 kg de drogues saisis par les douanes et la gendarmerie. Neuf individus ont été interceptés (dont trois Mauriciens) avec cinq types de drogues dont la valeur totale se chiffre à plusieurs dizaines de milliards d'Ariary. Un important réseau international de trafiquants est derrière cette affaire, selon le service des douanes. Il s'agirait de la plus grande prise jamais réalisée à Madagascar et en Afrique de l'Est. Cette marchandise devait être transportée vers Nosy-Be, pour être ensuite acheminée vers Maurice et La Réunion. Parmi les personnes arrêtées figure un skipper potentiellement chargé de l'acheminement par bateau. Selon les enquêteurs, ces produits ne faisaient que transiter par Madagascar. Des complices basés à Toamasina sont recherchés. La drogue saisie a été détruite sous le contrôle d'un huissier, en présence de la police, de la gendarmerie, du Bianco et de la Commission interministérielle de coordination de lutte contre la drogue. Les 11 trafiquants ont été placés sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiarafahy et la centrale d'Antanimora. Madagascar a refusé l'extradition des trois Mauriciens dans l'île sœur pour y être jugés. Deux enquêteurs mauriciens ont été dépêchés pour participer à l'enquête et rechercher les commanditaires du trafic.

13/06 - Zone franche textile de Tanjombato : un employeur chinois dénoncé pour violence par ses employés a été interpellé. Sidérés par le comportement de leur chef, les employés se sont révoltés et ont déposé plainte. Une enquête est en cours par l'inspection du travail. L'employeur, dénoncé également pour non-respect de la législation du travail, risque l'annulation de son visa.

19/06 - Le futur cardinal Désiré Tsarahazana, archevêque de Toamasina et président de la conférence épiscopale, s'inquiète de la montée de l'islam dans la Grande île, titre *La Croix Africa*¹⁹. Dans un entretien

¹⁸ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/80/41/448497/120368519.pdf>

¹⁹ <https://africa.la-croix.com/a-madagascar-mgr-tzarahazana-sinquiete-de-la-montee-de-lislam/>

accordé à l'association « *Aide en l'Église en détresse* » (AED), il évoque même d'une « *invasion* ». Pour lui, cette montée de la religion musulmane est due à la présence massive de personnes issues des pays du Golfe et du Pakistan qui « *achètent les gens* ». « *On voit des jeunes partir étudier en Arabie Saoudite et lorsqu'ils reviennent à Madagascar, ils sont imams* », affirme-t-il. Dans le Nord, cette expansion est palpable, selon le nouveau cardinal : « *On donne de l'argent aux femmes pour qu'elles portent le voile intégral, la burqa, dans la rue, afin de manifester l'expansion de l'islam dans le pays. Et le soir, elles remettent leurs habits normaux* », confie-t-il. L'archevêque s'inquiète également de la construction massive de mosquées dans le pays (plus de 2 600) et du débarquement, deux fois par semaine [via les vols de Turkish Airlines], de groupes de musulmans turques qui s'installent dans la campagne « *sans qu'on sache ce qu'ils y font* ». En outre, selon Mgr Désiré Tsarahazana, les fondamentalistes commencent à s'installer, en provenance des Comores. En 2017, le ministère de l'éducation a fait fermer une douzaine d'écoles coraniques qui ne respectaient pas les programmes scolaires officiels.

28/06 - L'OIF engage des actions de prévention des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent chez les jeunes. Bien que la zone océan Indien soit encore relativement épargnée par ces phénomènes, l'OIF a pris l'initiative d'organiser un séminaire régional sur les politiques publiques de la jeunesse et la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Six pays de la zone y participent. Comme l'a fait remarquer Malik Sarr, ambassadeur de l'OIF à Madagascar, « *la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent doit impliquer le volet économique, étant donné que le désœuvrement, l'oisiveté et l'inactivité emmènent les jeunes à être attirés par les marchands de rêves* ».

Taux de change au 29/06/18 : 1 euro = 3 864 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décrypteurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, L'actualité.mg, Matv, Sobika, APOI, Moov, Africetime, Madagascar Environmental Justice Network, Pilotika, Ligne de mire